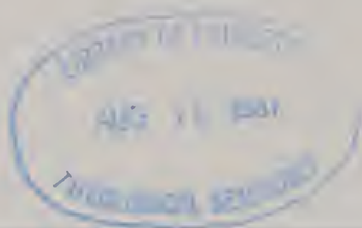
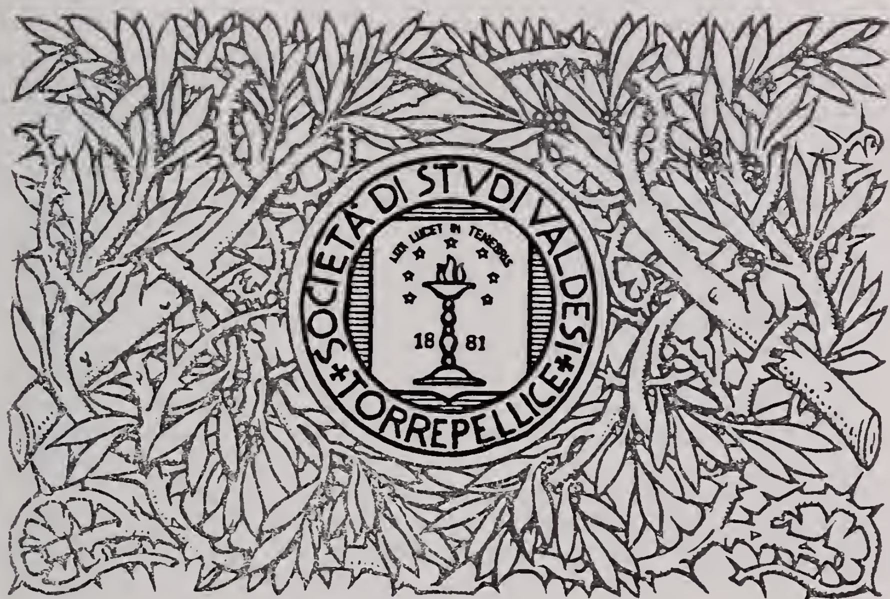


ANNO LXXV
SEMESTRALE
SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE
IV GRUPPO
N. 96

BOLLETTINO DELLA SOCIETÀ DI STVDI VALDESI



NOVEMBRE 1954

Le Valli Valdesi negli anni del martirio e della gloria

(1686-1690)

XII. *

Le pubblicazione dell'editto e le prime ripercussioni

1. — *La notificazione agli ambasciatori e ai deputati valdesi.*

L'editto, compilato ed approvato la sera dell'8 aprile (1686), fu firmato il giorno seguente dal duca ed interinato il 10 dal Senato del Piemonte.

Ma, prima ancora che fosse dato alla stampa, la mattina del 9 aprile il marchese di San Tommaso si recava in persona a darne lettura agli ambasciatori svizzeri (1). Il Cancelliere chiaramente intuiva l'amara sorpresa che la promulgazione dell'editto stava per recare nella cerchia degli ambasciatori e dei deputati valdesi venuti alla Corte e stimava necessario giustificare davanti ad essi l'operato del sovrano. La giustificazione addotta dal marchese fu questa: che l'editto era l'ultimo atto di clemenza che il duca poteva offrire ai Valdesi prima di dar corso al loro meritato castigo e che era stato emanato unicamente per rispondere alle sollecitazioni ed all'amicizia dei Cantoni Evangelici: che non si doveva dubitare della sua esatta osservanza, perchè il duca era risoluto a farlo eseguire in ogni sua parte, nonostante che l'ambasciatore francese, residente alla Corte, strepitasse, e, biasimando l'eccessiva mitezza, che il sovrano usava verso i suoi sudditi ribelli, richiedesse pronti e violenti rimedi contro la loro ostinata disubbidienza.

Ma le ragioni del Ministro non appagarono punto gli ambasciatori. I quali, presa visione sommaria dell'editto, non si trattennero, alla presenza stessa del marchese, di fare le prime critiche, d'ordine

---

(*) Cfr. i capp. preced. nei Bollettini n. 68, 69, 71, 74, 83, 85, 87, 90-92, 94, 95.

(1) Vedi le lettere di *Bernardo* e di *Gaspare* di *Muralt* alle Signorie di Berna e di Zurigo, in data 3-13 aprile 1686, in ARCH. STAT. di BERNA, *Piemont-Buch* C. n. 34 e 37 (Copie nell'*Arch. Soc. Studi Valdesi* — Torre Pellice). — KLINKERT, *op. cit.* pp. 70-71.

generale, ch'erano loro suggerite da una lunga esperienza e da un profondo senso di umanità.

Notarono ch'era assolutamente troppo esiguo il termine concesso agli abitanti per prepararsi a partire e soprattutto per disporre dei loro beni, e che parimenti troppo ristretto era, per una popolazione di dodici mila anime, il numero dei procuratori assegnati per la vendita dei beni.

Chiesero pertanto al marchese un po' di tempo per esaminare l'editto più pacatamente, punto per punto, e per mettere per iscritto le loro osservazioni, nella speranza che il Ministro vorrebbe benevolmente trasmetterle al definitivo giudizio del sovrano.

Ottenuta una copia dell'editto, gli ambasciatori svizzeri convocarono immediatamente i cinque deputati valdesi presenti alla Corte e con essi esaminarono e discussero attentamente ogni clausola dell'editto, facendovi sopra le opportune osservazioni. Poi, stimando che, prima di sottoporre all'approvazione del Ministro il testo delle proprie osservazioni, fosse prudente conoscere anche i pareri e le proposte delle Comunità Valdesi, rinviarono prontamente in Angrogna i cinque deputati, perchè chiarissero ai loro confratelli la vera portata dell'editto, raccogliessero i loro desideri ed in pari tempo avvertissero tutte le Comunità, che, esperita ormai ogni altra via di conciliazione, era vano sperare di poter ottenere condizioni migliori, se esse non avessero fatto prontamente atto di sottomissione al duca, deposto le armi ed ottemperato alle altre clausole dell'editto.

Non più tardi del 10 aprile i cinque deputati valdesi intraprendevano mestamente il viaggio di ritorno verso le loro valli, sempre più consci della irreparabile rovina, che incombeva su di essi e sui loro fratelli, se non si fossero piegati alla volontà del sovrano.

2. — *Il ritorno del sesto deputato.*

Nel frattempo giungeva a Torino, di ritorno dalle Valli (2), il sesto deputato, rappresentante delle Comunità dissidenti, che gli ambasciatori svizzeri avevano precipitosamente rinviato alle Valli il 5 aprile, per tentare con un supremo sforzo la pacificazione e la concordia degli animi in vista del progetto di emigrazione.

Già sappiamo come il suo viaggio fosse riuscito purtroppo infecondo, perchè nè le sue parole, nè la lettera accorata dei due Muralt, nè la realistica rappresentazione del terribile flagello, che stava per abbattersi sul popolo valdese, erano valse a ricondurre la concordia fra i due partiti contrastanti (3).

Consci tuttavia l'uno e l'altro della responsabilità che essi si assumevano, sia di fronte all'avvenire del popolo valdese, sia di fronte

(2) Lett. di *Bernardo* e *Gaspare* di *Muralt* (3-13 apr.) già citt.; Klinkert, *loc cit.*

(3) Cfr. il cap. X del nostro studio.

alla generosa mediazione dei Cantoni Evangelici, non vollero congedare il Bianchis, senza affidargli ciascuno una lettera indirizzata agli ambasciatori, nella quale sostenevano i motivi della rispettiva condotta e supplicavano i loro protettori di conservare ad essi il beneficio della loro preziosa assistenza, qualunque fosse la decisione che essi stavano per prendere.

Entrambe le lettere (4) sono datate da Angrogna il giorno stesso, in cui a Torino la sorte dei Valdesi era definitivamente decisa dall'editto ducale del 9 aprile.

La lettera scritta dal partito dissidente porta le firme di otto deputati delle Comunità di Bobbio, San Giovanni ed Angrogna. Si leggono i nomi di: Giovanni Aghitto, Daniele Grosso, Stefano Danna per la Comunità di Bobbio; di Michele Parise, Giovanni Mustone (o Mussettone) per quella di San Giovanni; di Pietro Buffa, di Giovanni Buffa e di Luigi Odino per quella di Angrogna (5).

Notiamo che degli otto firmatari tre soli: il Parise, il Mustone e Giov. Buffa, compaiono tra i firmatari della lettera dei dissidenti del 4 aprile e che per la Comunità di San Giovanni non sono designati che due deputati, invece dei tre indicati per le Comunità di Bobbio e di Angrogna. Ciò può essere spiegato col fatto che, come terzo, s'intendeva figurasse il Bianchis stesso, al quale era stato affidato l'incarico non solo di recapitare la lettera, ma di chiarirla a voce con più precisi motivi.

La lettera si apre con un vivo ringraziamento agli ambasciatori per la loro costante e caritatevole fatica e con l'assicurazione che la loro lettera del 5 aprile, indirizzata a tutti i Valdesi, « de la quelle ne se peut rien coucher par écrit ni de plus véritable ni de plus touchant et consolatoire », è stata letta in tutte le parrocchie delle Valli, alla fine del sermone, tra la più viva commozione dei fedeli. Ma neppur essa — lamentano i deputati dissidenti — ha potuto produrre una salutare concordia per disporre gli animi ad un esodo collettivo, poichè alcuni accampano a pretesto il timore che l'espatrio di una sola parte sia la certa rovina dell'altra e forse di tutti: altri adducono un principio di coscienza ed altri infine pretesti di varia natura. Cosicchè le Comunità sono di giorno in giorno più perplesse e restie ad accettare l'esilio, tanto più che odono che molti di coloro, i quali nel primo momento vi avevano dato la loro adesione, ora si traggono indietro, scusandosi col dire che allora non avevano capito bene di che specie di espatrio si trattasse nè calcolate esattamente le conse-

(4) Sono riprodotte — leggermente corrette — nella « *Histoire de la Négotiation* » pp. 111-116; in Jones, *op. cit.* Append. doc. X-XI, pp. XXII-XXV. Sono riassunte nella lett. di *Gaspare* di *Muralt* del 3-13 apr. Una copia della lettera dei dissidenti — senza data nè firma — è conservata in A. S. T., *Valli di Pinerolo*, m. 20 n. 2 (Copie de lettre écrite aux ambassadeurs Suisses par les députés des Vallées de Luserne et trouvée sur un religionaire des Vallées, qui a esté fait prisonnier).

(5) I nomi dei firmatari sono notevolmente storpiati nella « *Hist. de la Négotiation* ». Vi si legge: « Danno », invece di « Danna »; « Muschon », invece di « Muston »; « Duffa », invece di « Buffa ».

guenze che esso comportava. C'era perciò il pericolo — avvertivano i dissidenti — che, se gli ambasciatori svizzeri fossero andati più oltre per questa via nelle loro trattative con la Corte ed avessero impegnata la volontà collettiva del popolo valdese, essi si trovassero al termine delle loro faticose negoziazioni di fronte ad un reciso ed unanime rifiuto di tutto il popolo delle Valli. Questo timore li aveva indotti a consultare ancora una volta in Angrogna la volontà delle parrocchie valdesi; ma queste si erano mostrate più che mai perplesse ed ostili ad accettare la proposta dell'espatrio. « Ils sont pour la plus part résolus d'être enfans de leurs pères et espérent que le Seigneur sera leur libérateur, qu'Il se voudra servir des choses faibles pour confondre les fortes, et que le Ciel faira naître quelque empéchement aux desseins qui sont formez contre nous ». Ma ben intuendo quale profonda angoscia questa risoluzione avrebbe recato all'animo degli ambasciatori e come la caparbietà valdese avrebbe potuto suonare amara ingratitudine verso il loro operato, supplicavano i due Muralt di non interrompere la loro assistenza, qualunque cosa dovesse accadere, e di impetrare dal duca ancora una breve proroga, affinchè si potesse meglio conoscere la definitiva volontà delle popolazioni valdesi. « Au nom de Dieu qu'elles (cioè gli ambasciatori) ayent toujours pitié de nous de quelque manière que puissent aller les afaires. Nous épandons nos ames devant Dieu pour le suplier ardemment qu'il luy plaise d'adresser toutes choses pour la gloire de son Nom, et pour la conservation de nos peuples: et que sa divine providence permette que par moyen de Leurs Exellences nous puissions avoir encore une prolongation de quelques jours pour prendre encore une fois les sentiments de nos peuples en recueillant les voix d'un chacun, s'il nous est possible, pour avoir leur dernière résolution, afin que nous n'encourions aucun blâme ni d'un côté ni d'autre. Le Seigneur veuille être l'abondant rémunérateur de toutes les charitez de V. E. ».

Ma l'editto del 9 aprile aveva ormai preclusa ogni possibilità di remora agli irresoluti Valdesi!

Da Angrogna è datata anche l'altra lettera del 9 aprile, che i due ministri, Sidrac Bastia e Guglielmo Malanotto (6), indirizzarono agli ambasciatori per far conoscere i sentimenti propensi all'espatrio, che animavano l'intero corpo ecclesiastico e tutta la parte più moderata della popolazione delle Valli.

Nella lettera risuona il grido accorato di chi, dopo aver lottato per piegare alla ragionevolezza animi recalcitranti ed ottusi all'evidenza dei fatti, vede l'inutilità della propria fatica di fronte ad una folla di facinorosi e di violenti, la quale cresce di ora in ora a guisa di marea e minaccia di travolgere, per la propria rovina e per quella altrui, ogni voce di persuasione e di prudenza.

« Nous nous jettons avec toute humilité aux pieds de V. E. pour leur témoigner le très sensible et inexprimable déplaisir que nous

(6) Erano ministri rispettivamente di San Giovanni e di Angrogna. Il Bastia era in quell'anno Moderatore della Chiesa Valdese.

avons de voir qu'une bonne partie de nôtre peuple n'aye pas l'esprit assez pénétrant pour considérer avec une prudence chrétienne la faveur que V. E. tâchent de leur procurer par une libre sortie de ces lieux avec corps et biens, et de l'embrasser avec une sainte joie, comme un présent du Ciel et une grâce après la quelle ils soupireront inutilement une autre fois. Cela nous saigne le coeur, et d'autant plus que la lettre, que V. E. ont daigné leur écrire, les devroit avoir incontinent résolus à une afaire de cette nature. Nous osons néanmoins prier très-humblement V. E. d'avoir la bonté de passer par dessus ces considérations, sachant que quand on a à faire avec une populace, il y a beaucoup de peine d'en venir à bout, et de leurs faire à tous comprendre la raison et l'état des choses qu'avec la longueur du temps et sur tout lors qu'il s'agit d'abandonner une patrie si ancienne et conservée sì chéremente jusqu'à présent ».

Interpretando i sentimenti di tutti i loro colleghi ministri, di parecchi dei cittadini più autorevoli delle Valli e di un buon numero di abitanti propensi all'emigrazione, così conchiudevano: « Nous voulons suivre ponctuellement le conseil qu'il plaira à V. E. de nous vouloir donner, et nous les supplions très-humblement d'avoir pitié de nous, et de nos familles pour nous tirer d'un malheur qui apparemment est inévitable. C'est la grâce que nous nous promettons de V. E. Sur lesquelles nous prions le Seigneur d'épendre ses plus précieuses bénédictions ».

Insieme con la lettera i ministri valdesi facevano consegnare ai Muralt un breve Memoriale (7), nel quale essi avevano raccolte alcune voci, che circolavano nelle Valli e che diffuse, forse a bella posta per accrescere la confusione e la discordia, sembravano avere non poco peso nella irriducibile ostilità dei Valdesi al progetto dell'espatrio.

Alcune avevano effetto inquietante e davano alimento allo spirito di rivolta: altre avevano effetto rassicurante ed accrescevano la folle fiducia che i valligiani avevano nella forza delle proprie armi. Ma le une e le altre portavano ad un identico risultato: di rendere la maggior parte del popolo corriva ad una resistenza armata, come estremo rimedio di salvezza.

Quantunque alla data del 9 aprile non si conoscesse ancora nelle Valli il testo dell'editto, tuttavia assai chiaramente già si intuivano o si conoscevano, per l'indiscrezione dei magistrati ducali o per gli avvertimenti degli ambasciatori svizzeri, le condizioni che il sovrano intendeva porre alla concessione dell'espatrio e che, implicitamente od esplicitamente, furono di fatto dichiarate nell'Ordine ducale del 9 aprile (8). Si pretendeva che le richieste del duca fossero queste: 1°) che sul ricavo della vendita generale dei beni valdesi fossero risarciti tutti i danni patiti dai Missionari, dai cattolici e dai cattolizzati durante il periodo della rivolta, dal gennaio all'aprile 1686. 2°) Che fossero esclu-

(7) Cfr. « *Hist. de la Négot.* » p. 117; Jones, *op. cit.* loc. cit.

(8) Vedi l'esame particolareggiato dell'editto del 9 aprile 1686, inserito nel *Boll. di Studi Vald.* n. 95.

si dalla grazia dell'emigrazione i ministri ed i forestieri immigrati nelle Valli. 3°) Che gli abitanti consegnassero tutte le loro armi al governatore di Luserna e lasciassero entrare indisturbate nelle Valli le milizie ducali a distruggere i loro templi e ad abolire ogni traccia di culto riformato. Le condizioni venivano giudicate troppo dure ed esose, perchè si potesse accettare a cuor leggero la proposta dell'espatrio e non si preferisse correre il rischio delle armi.

Le altre notizie, di natura ben diversa, asserivano che il duca nel suo recente « Consiglio di Stato » aveva formalmente deciso di non permettere che truppe francesi penetrassero nelle Valli. La notizia era destinata a creare fallaci illusioni. Infatti, se le truppe agguerrite di Francia fossero state realmente escluse da ogni azione guerresca, raddoppiavano negli animi dei Valdesi le speranze di un felice successo nell'eventualità di un conflitto armato, perchè essi ricordavano come i loro padri avevano saputo compiere disperate difese ogniqualvolta si erano trovati a testa a testa con i soli soldati ducali.

Gli Svizzeri accolsero le due lettere recapitate dal sindaco Bianchis come una nuova conferma dell'insanabile dissidio che straziava la compagine del popolo valdese e come un angoscioso annuncio della irreparabile rovina che esso stesso si procurava con la sua cieca ostinazione.

Dopo tante premurose, ma sterili fatiche, gli ambasciatori avrebbero ben avuto ragione di abbandonare i Valdesi alla loro sorte e di riprendere la via del ritorno in patria. Eppure sull'amarezza dell'insuccesso prevalse il generoso senso di fratellanza, che li costrinse a persistere nell'ingrata opera di assistenza, lusingandosi che la dura realtà della situazione, creata dalla pubblicazione dell'editto, avrebbe avuto come effetto di conciliare fra loro le due fazioni dissidenti o che, con un estremo tentativo, essi stessi avrebbero potuto strappare al duca qualche ulteriore concessione per rendere meno amaro ai Valdesi il distacco dalla patria.

Rinviarono perciò immediatamente alle Valli il sindaco Bianchis (11 aprile) (9) con una nuova lettera indirizzata agli abitanti delle Comunità dissidenti. E perchè il tempo stringeva, fecero quattro copie del loro scritto, affinchè potesse essere più prontamente notificato ai dissidenti delle quattro Comunità di San Giovanni, Bobbio, Torre ed Angrogna, e successivamente a tutte le Valli. L'urgenza era suggerita dal fatto che gli ambasciatori erano stati avvertiti dai ministri Scaravelli e San Tommaso che il duca aveva deciso di partire per le Valli il martedì seguente (16 aprile), per assistere alla rigorosa esecuzione dell'editto. Sapevano inoltre che le truppe ducali e francesi, acquartierate nella pianura, da Ivrea a Pinerolo, si erano messe simultaneamente in marcia e convergevano verso le Valli per attestarsi nei posti rispettivamente assegnati, nell'evenienza, ormai probabile, di un assalto generale.

---

(9) Lett. di *Bernardo* e di *Gaspare* di *Muralt* in data 3-13 apr. già citt.; KLINKERT, *op. cit. pp.* 71-72.

Nella loro lettera (10) gli ambasciatori, associando ai vecchi motivi nuovi argomenti, si sforzavano di dimostrare ancora una volta ai valligiani, quanto fosse temerario, illusorio ed insensato il progetto di una resistenza armata. E per meglio convincerli, facevano loro presenti questi fatti: che è certamente dolorosa la legge, che obbliga ad abbandonare una patria antica e sommamente cara per il sangue versato, ma che infinitamente più dolorosa è la legge che obbliga ad abbandonare Iddio e a rinnegare la propria fede: che i Valdesi dovevano considerarsi privilegiati rispetto a tanti altri perseguitati, perchè essi potevano abbandonare la patria coi propri corpi e coi propri averi, mentre i loro confratelli di Francia erano trattenuti a forza sulle terre del regno, per essere obbligati ad « idolatrare »: che in questo mondo tutti, e re e sudditi, sono soggetti, per il repentino mutare della sorte, a perdere troni, averi e ricchezze ed a sopportare ogni sacrifizio, col quale la Divina Provvidenza vuol mettere alla prova la loro fede: che i Valdesi avevano ragione di credere che « il braccio potente di Dio non si fosse affatto raccorciato », ma che tuttavia dovevano pensare che le altre volte Dio aveva messo al loro fianco popoli amici per soccorrerli col loro danaro, con le loro truppe e coi loro ufficiali, mentre ora essi erano avviluppati tutt'intorno da nemici: che nelle guerre passate avevano avuto molti uomini atti a portare le armi ed a comandare, mentre ora ne erano sprovvisti ed avevano per contro molte donne, molti vecchi e molti fanciulli da nutrire e da difendere: che avevano di fronte non solo le milizie del loro Principe, già di per se stesse sufficienti a ridurli all'obbedienza, ma quelle di Francia anche più agguerrite ed assetate di sangue ugonotto: che, se anche avessero potuto riportare qualche successo iniziale, essi, alla fine, sarebbero stati inesorabilmente sopraffatti ed annientati: che il rifiuto della grazia sovrana e la risoluzione di prendere le armi contro il loro Principe avrebbero alienato da essi la simpatia e l'assistenza delle nazioni protettrici: che infine non dovevano cullarsi nella illusione di qualche grandioso rivolgimento politico o di qualche liberazione miracolosa, come al tempo degli Ebrei, perchè in questo secolo Dio non sembrava voler fare miracoli per la sua Chiesa e perchè la Sacra Scrittura stessa dichiarava che era tentare Iddio il volersi gettare allo sbaraglio in un'impresa, la quale fin dagli inizi appariva destinata ad una fatale rovina.

A queste considerazioni di carattere generale altre seguivano di natura più particolare. Dimostravano gli ambasciatori che il rifiuto alla sottomissione ed all'espatrio avrebbe tratto la confisca dei beni, la prigionia e la morte non solo su quelli che impugnavano le armi, ma su tutto un popolo di innocenti, su donne, vecchi e bambini, coinvolgendo tutti nella stessa orribile strage: che la caparbia resistenza avrebbe causato non solo la perdita dei corpi e degli averi, ma quella

(10) La lett. è riassunta in Klinkert, *op. cit.* p. 72 e più ampiamente nella « *Hist. de la Négot.* », p. 118-123. L'originale della lettera, con la data 11 apr. 1686, è conservato in A. S. T., *Valli di Pinerolo* m. 20 n. 1 (Lettera originale scritta dalli Ambasciatori Svizzeri alli Religionari delle Valli). La riproduciamo in Appendice, doc. I.

stessa delle anime, ch'essi volevano salvare, perchè quelli che non sarebbero caduti sotto le spade, sarebbero stati inevitabilmente costretti ad abiurare, mentre l'esilio preservava corpi, averi ed anime: che non avevano motivo fondato di sospettare che nella proposta della « libera uscita » si nascondessero delle insidie per poterli più facilmente annientare, perchè il duca aveva offerto garanzie sufficienti della sua lealtà e perchè, se egli avesse voluto sorprendere la loro buona fede, già lo avrebbe potuto fare, e con maggiore facilità, da molto tempo: che infine dovevano riflettere che le truppe di Savoia e di Francia erano ormai pronte all'assalto e che non avrebbero più consentito nessun indugio allo scadere dei termini prefissi per la sottomissione. Perciò volessero in tempo debito valersi della promessa di impunità e di condono fatta per l'ultima volta a tutti quelli che si disponessero ad eseguire le prescrizioni dell'editto.

Ma anche questo nuovo appello alla ragione ed alla gravità del momento s'infranse contro la crescente e sempre più spavalda ostinazione dei Valdesi.

3. — *La pubblicazione dell'editto e le prime reazioni nelle Valli.*

Mentre i sei deputati, rientrati nelle Valli, diffondevano le prime notizie delle gravose condizioni imposte ai Valdesi per la concessione dell'espatrio, gli ambasciatori svizzeri continuavano ad esaminare attentamente le clausole in esso contenute e redigevano un primo Memoriale, nel quale mettevano per iscritto le principali difficoltà, che, a loro avviso, rendevano impossibile ai Valdesi l'integrale osservanza dell'editto, e suggerivano alcuni temperamenti, che avrebbero potuto rendere ad essi meno amaro il distacco dalla patria. Ma il duca rifiutò di accogliere qualsiasi proposta (11), allegando il pretesto che i Valdesi non solo non avevano ancora deposte le armi, ma davano prova, ogni giorno più, di spavalda insolenza e di aperta rivolta.

Le lagnanze della Corte trovavano purtroppo conferma nei fatti che in quei giorni capitavano alle Valli.

Cento copie dell'editto erano state spedite fin dal 10 aprile al governatore La Roche, in Luserna, affinchè ne curasse la pronta pubblicazione, per mezzo di banditori o per ordinaria affissione, in tutte le Comunità abitate dai Valdesi.

La proclamazione fu eseguita dappertutto fra l'11 ed il 12 aprile. Per quanto riguarda la Valle di Luserna, sappiamo dagli epistolari del La Roche e del Morozzo (12), che essa fu affidata al marchese di Angrogna ed ai podestà delle singole Comunità.

Il marchese eseguì sollecitamente l'ingrata missione, recandosi il giovedì 11 aprile sulla collina di San Giovanni, poi in Angrogna, al

---

(11) Lett. di *Bernardo* e di *Gaspare* di *Muralt*, 3-13 apr., in *loc. cit.*
(12) A. S. T., *Lett. di Particolari*: Morozzo (M. 72), 13 apr. e Roche (La Roche), 14 apr. 1686 (R. 43).

Villar ed a Bobbio. Ritornò a Luserna verso le quattro del mattino del 12 aprile.

Nel dare al governatore la conferma dell'avvenuta notificazione, il marchese riferiva anche le prime impressioni e reazioni, che l'editto aveva suscitato nella popolazione valdese. A San Giovanni e in Angrogna gli abitanti avevano protestato vivamente contro la brevità del termine di scadenza, avevano giurato gli uni agli altri di non deporre le armi e ricusato di « tornare ad abitare le loro case e le loro terre », cioè di sciogliere le loro bande armate. Più forte era stata la reazione al Villar e a Bobbio. Qui i Valdesi spavaldamente avevano protestato « che volevano vedere come li si obbligherebbe a lasciare i loro beni » e che non avrebbero per nulla al mondo consegnate le loro armi, che costavano tanto danaro. Alla sera l'esasperazione degli animi era cresciuta a tal punto che il marchese d'Angrogna aveva corso grave pericolo di perdervi la vita. Infatti, mentre pernottava nel Villar, in casa del podestà, il figlio di Giovanni Pelenco gli aveva puntato una pistola al cuore o per spaventarlo o per ucciderlo. Il tentativo era stato sventato, ma il marchese aveva creduto più prudente fuggirsene nel cuor della notte e raggiungere Luserna prima dell'alba, in compagnia del podestà. Nessun atto sgarbato fu invece fatto al cavalier di Luserna, che anch'esso soggiornava in quel borgo, ma del quale erano noti i sentimenti benevoli verso i Valdesi.

L'indomani 12 aprile i deputati delle Comunità delle Valli di Luserna e di San Martino tennero una nuova assemblea a Roccapiatta (13), dove la parte più turbolenta ed intransigente si apprestava ad avere una netta prevalenza sull'elemento temperato.

L'esasperazione degli animi non tardò a trasparire da vari indizi. Nella notte sul 13 aprile il fuoco fu appiccato al bosco che circondava il forte di Santa Maria: fu raddoppiata la guardia di Rorà: il tamburo fu battuto forte e più spesso del solito: il lavoro si fece febbrile attorno alle fortificazioni ed ai trinceramenti: furono sbarrati altri passi, che conducevano sull'alto dei monti e che erano stati fino allora trascurati. Tutti protestavano pubblicamente di essere risoluti a combattere fino all'ultimo sangue, piuttosto che abbandonare le case ed i beni.

Interrogati perchè rifiutassero la grazia sovrana e non volessero espatriare, rispondevano che gli ambasciatori svizzeri non avevano loro promesso un paese migliore di questo e che non volevano essere figli degeneri dei loro padri, abbandonando la patria prima di aver corso la sorte delle armi, qualunque fosse, buona o cattiva. Aggiungevano di avere molte promesse di aiuto da parte dei loro confratelli di oltralpe e dai finti cattolizzati, che abitavano le finitime terre di Francia. Illusione vana quanto pericolosa! annotava il Morozzo « poichè non denno (devono) dubitare che li Signori Francesi non habbino prese tutte le cautele necessarie per impedirli, perciò penso che que-

---

(13) Il Morozzo (lett. cit.) non indica la località dell'assemblea: ma a Roccapiatta sappiamo che fu indirizzata la lettera 13 apr. degli ambasciatori svizzeri. Di Roccapiatta fanno menzione esplicita la « *Hist. de la Persécution* » p. 14 e le *Memorie* del notaio DAVIDE FORNERONE, già cit. (*Bull. Soc. Hist. Vaud.* n. 39, p. 14).

sta e molte altre iattanze, che per non aver del possibile tralascio di descrivere a V. E. (il marchese di S. Tommaso), siano come le foglie con le quali si vanno da se stessi ricoprendo il precipizio e la fossa, nella quale Iddio permetterà che cadano per non mai più poterne risorgere, sendo la loro insolenza gionta ad un signo insopportabile al Celo e alla terra ».

Tra gli atti d'insolenza attribuiti ai Valdesi in quei giorni, gli ufficiali ducali registravano il fatto occorso ad un soldato del Reggimento della Croce Bianca, il quale era accampato alla Torre insieme col Reggimento « Savoia ».

Essendosi allontanato circa duecento passi dagli altri verso la collina di San Giovanni, il soldato era stato improvvisamente circondato da una squadra di religionari e depredato del moschetto, della spada e della razione di pane. I Valdesi lo avrebbero fors'anche spogliato degli abiti, come si vantavano di aver fatto ad altri tre soldati capitati nelle loro mani, se ne avessero avuto il tempo. Lasciato libero il malcapitato, si ritirarono verso un cascinale, detto « La Brignolera », ad un tiro di moschetto dalla strada grande, dove avevano un grosso posto di guardia.

Di fronte alle violenze valdesi stavano, in verità, altrettanti soprusi da parte degli ufficiali ducali. Un religionario era stato arrestato dal conte di Frossasco, un altro dal marchese di Boglio sulle terre di San Secondo, ed un terzo presso il forte di Santa Maria, mentre spingeva dinanzi a sè un asinello carico di grano e si dirigeva verso il Villar. Tutti e tre erano stati rinchiusi nelle carceri di Luserna.

Nei giorni seguenti la spavalderia e l'insolenza dei dissidenti — tra cui erano quasi tutti gli abitanti più turbolenti e facinorosi delle Valli — andò pericolosamente crescendo, tanto da intimorire la parte più sana e moderata della popolazione valdese, la quale riconosceva la gravità della situazione ed aveva la netta visione di quanto stava per accadere allo spirare del termine, se i Valdesi non si fossero piegati ad accettare l'espatrio o la sottomissione. Molti in cuor loro erano propensi ad abbandonare la patria per salvare la loro vita e la loro fede, ma non osavano più dichiararlo apertamente per timore delle minacce e delle rappresaglie dei dissidenti: altri, più celatamente ancora, propendevano per una intera sottomissione, pur sapendo che essa inevitabilmente implicava, con la dedizione incondizionata dei corpi alla volontà del Principe, anche l'asservimento delle loro coscienze ed il rinnegamento della loro fede. Erano quelli — non molti invero — ai quali l'amore del quieto vivere e l'allettamento dei beni terreni offuscavano il tesoro assai più prezioso dei beni spirituali e che rendevano deboli e vacillanti nel momento decisivo della prova. Tra questi ultimi erano alcuni ricchi proprietari della Comunità di San Giovanni, i quali, avendo terre e case in pianura e quindi esposte, senza difesa, al primo assalto delle truppe, si affrettarono a far sapere al La Roche ed al Morozzo che essi avevano bensì l'intenzione di ubbidire all'editto, ma che erano obbligati a dissimulare ed a procrastinare la loro sottomissione, finchè le truppe ducali non fossero avanzate sul posto e potessero pro-

teggerli dalle rappresaglie dei facinorosi e dei dissidenti. Infatti costoro, per evitare defezioni, avevano minacciato di abbruciare le case e di radere al suolo le vigne ed i frutteti di tutti coloro che osassero manifestare propositi di espatrio e di sottomissione. Il governatore tuttavia non volle ammettere attenuanti e fece rispondere agli interroganti che, se essi avevano realmente intenzione di godere della grazia sovrana, dovevano dimostrarlo sull'istante, consegnando le loro armi in Luserna, nel modo e nei termini prescritti dall'editto, poi attendere il loro turno di espatrio.

Anche dal Villar venne segretamente ad abboccarsi col Morozzo e col La Roche (13 aprile) il vecchio Daniele Mondone con due suoi nipoti. Era costui uno dei più ricchi ed accreditati possidenti delle terre di Bobbio e Villar. Chiese dapprima al governatore un rinvio del termine per vendere i suoi beni. Ma il governatore, alla presenza del Morozzo, gli dichiarò senza ambagi che il tempo delle intercessioni era definitivamente tramontato e che ora non si doveva pensare ad altro che ad obbedire nei termini prescritti o rassegnarsi a subire gli estremi rigori. Rifiutata la prima richiesta, il Mondone domandò se egli « sarebbe ricevuto in grazia » obbedendo a quanto era stato imposto dal primo editto, cioè da quello del 31 gennaio (1686). Il Morozzo rispose affermativamente. Il Valdese allora se ne andò, promettendo che sarebbe ritornato con parecchi altri « le dernier jour des fêtes » (14), cioè della settimana di Pasqua.

---

(14) Questa promessa fatta il 13 aprile lascerebbe supporre un certo intervallo di tempo prima del ritorno effettivo del Mondone e potrebbe dare ragione alla tradizione valdese, la quale fissa concordemente al 21 aprile la ricorrenza della Pasqua (cfr. *Hist. de la Persécution*, p. 14; Muston, *op. cit.* II, pp. 514-17; Jalla, *op. cit.* (ediz. 1934), p. 182; Monastier, *op. cit.* II, p. 72; Gay, *op. cit.* p. 114; E. Comba (4ª ediz. p. 204). Ma noi sappiamo da calcoli esatti e da altri documenti del tempo che la Pasqua nell'anno 1686 cadde non già il 21 aprile, come vuole la tradizione valdese, ma il 14 dello stesso mese. Il Mondone avrebbe dunque promesso di ritornare l'indomani stesso, giorno di Pasqua. Il sensibile divario cronologico, che corre tra la tradizione valdese ed il calendario gregoriano, fu già oggetto di una nota del Rivoir inserita nel *Boll.* di *Studi Vald.* n. 84 a. 1945 p. 59-60. Ma il Rivoir non ha ricercata la fonte dell'errore, che si perpetuò inosservato attraverso tutta la storiografia valdese. A nostro avviso, essa potrebbe rintracciarsi nella « *Hist. de la Négot.* » (p. 14), la quale per essere quasi contemporanea ai fatti (Rotterdam, 1688) e tessuta su testimonianze personali o coeve, generalmente esatte, potè facilmente trarre gli storici in errore. Dice infatti l'autore: « Quoi qu'il en soit, les communes des Vallées, ayans receu une lettre des Ambassateurs, firent encore une assemblée à Rocheplatte le 19 Avril: elles persistèrent dans la résolution de ne point accepter l'Edit et de se deffendre. Il fut même arresté dans cette assemblée que tous les Ministres prêcheroient et donneroient la communion le Dimanche suivant, *qui étoit jour de Pâques* ». Il Muston, attingendo all'« *Histoire de la Persécution* », non solo ha ribadito l'errore, trasmettendolo a tutti gli storici, che vennero dopo di lui, ma ha in più punti — come vedremo — infiorato il racconto con il frutto della sua fervida fantasia. Cronologicamente insostenibile, la tradizione valdese rimane tuttavia esatta nella sostanza dei fatti. Ci fu realmente un'assemblea generale a Roccapiatta il giorno di Venerdì Santo, protrattasi per tutto il giorno seguente, ma alla data del 12, non del 19 aprile, come risulta dai documenti sopra ricordati (n. 13): ed un'altra dopo Pasqua, il venerdì 19 aprile, come attesta la tra-

Questi segreti contatti e le velleità di defezione, che serpeggiavano segretamente tra il popolo, davano per la prima volta al Morozzo la speranza che la lunga ostinazione valdese stesse finalmente per infrangersi di fronte alla realtà delle cose. Perciò così chiudeva la sua lettera alla Corte: « In conclusione la forza delle armi sarà quella che farà risolver all'obbedienza quelli che vi hanno già qualche dispositione e subire alli inobbedienti e rebelli il meritato castigo ».

Ma le speranze concepite dall'Intendente dovevano ben presto smorzarsi di fronte all'improvvisa attività di un uomo, che, con la sua autorità e coi suoi discorsi, riuscì, volenti o nolenti, a spingere unanimi i Valdesi nel disperato tentativo della resistenza armata.

4. — *L'assemblea di Roccapiatta e l'opera sobillatrice del ministro Arnaud.*

Proprio nei giorni culminanti della crisi faceva improvvisamente ritorno alle Valli quel ministro Enrico Arnaud, che nel 1689-90 si coperse di gloria immortale, guidando il rimpatrio dei Valdesi con tanta perizia da far dimenticare le sue avventate azioni di tre anni prima. Pastore a Pinasca, in Val Perosa, terra sottoposta alla giurisdizione francese, l'Arnaud, dopo la revoca dell'editto di Nantes (ott. 1685), non potendo riparare su terra sabauda, perchè precedentemente bandito, aveva dovuto fuggire le gravi conseguenze della persecuzione, riparando con la famiglia nella Svizzera, a Ginevra prima, poi a Neuchâtel.

Dopo aver provveduto alla sicurezza ed al sostentamento della propria famiglia, ora improvvisamente ricompariva nelle Valli a prendere generosamente il suo posto di combattimento nel momento del pericolo. E il suo intervento (15) fu decisivo, ma pur anche fatale, per il popolo valdese!

---

dizione valdese e comprovano i documenti, che a suo tempo riferiremo. Per conseguenza anche al 14 aprile, anzichè al 21 aprile dovranno essere riportate le solenni assemblee religiose, che furono ordinate in tutte le Valli per implorare l'assistenza divina. E' del resto evidente che le assemblee religiose non si poterono tenere il 21 aprile, quando fin dal giorno precedente le Valli erano in stato di guerra per la scadenza del termine prescritto, quando gli uomini già dovevano essere appostati ad ogni sbocco di valle e le donne, i vecchi ed i fanciulli riparati sull'alto dei monti. Il MUSTON, ampliando il racconto originario della « *Hist. de la Persécution* », aggiunge che le assemblee religiose riuscirono così affollate che molti fedeli non poterono trovar posto nei templi e che in più luoghi si dovette predicare all'aperto. Ci riferisce inoltre il testo della preghiera, che il Ministro Arnaud avrebbe pronunciato il giorno stesso di Venerdì Santo, tra l'intensa commozione dei presenti. « Seigneur Jésus, toi qui as tant souffert et qui es mort pour nous, accorde-nous la grâce de pouvoir souffrir aussi et de sacrifier nôtre vie pour toi! Ceux qui persévèreront jusqu'à la fin seront sauvés; que chacun de nous s'écrie avec l'Apôtre: Je puis tout par Christ qui me fortifie ». Parole nobilissime! ma che sono assai probabilmente uno dei soliti fronzoli retorici, coi quali il Muston ravviva la sua narrazione.

(15) Sulla parte avuta da Arnaud nella resistenza armata dei Valdesi, cfr.: le lett. dei ministri valdesi agli ambasciatori svizzeri in data 14 aprile, citate più oltre;

Portatosi immediatamente in Val S. Martino, poi in Val Perosa, in Angrogna ed a La Torre, si diede ad arringare la folla titubante dei fedeli, incitandoli alla resistenza armata e dissuadendoli dall'accettare, non solo la sottomissione, ma l'espatrio stesso (16). Il La Roche nelle sue lettere alla Corte lo dipinge come « un meschant homme, turbulant et qui a beaucoup de crédit parmi le peuple ». Cullava gli animi — in buona o cattiva fede — con immaginarie speranze di aiuti da parte delle nazioni protestanti, con illusori soccorsi di bande armate raccolte fra gli ugonotti sfrattati dal regno o fra i neo-convertiti, desiderosi d'infrangere la tirannia religiosa del loro monarca: ma soprattutto con la seducente profezia di grandi ed imminenti rivolgimenti politici, che avrebbero in breve costretto la Francia a ritirare le proprie truppe dal Piemonte per difendere altrove i confini del regno. Ricordava le gesta gloriose dei padri, mostrava la costante e meravigliosa provvidenza di Dio nelle più terribili guerre passate e proclamava il sacro dovere per ogni valdese di difendere fino all'ultimo sangue la propria fede, retaggio inalienabile degli avi.

Ardimento sublime e degno di ammirazione sotto molti aspetti (17), perchè attestava la fiducia in Dio e lo zelo della propria fede: ma praticamente sterile e funesto, perchè tutti gli elementi umani gli erano manifestamente contrari.

Nello smarrimento degli animi, nella irresolutezza dei propositi, l'Arnaud apparve al popolo come l'uomo inviato dalla Provvidenza a rincuorare gli spiriti depressi, a riaccendere la fede vacillante, a salvare i fedeli dall'incubo dell'esilio e dalla vergogna dell'abiura. L'effetto delle sue esortazioni e delle sue ottimistiche previsioni fu tale che in pochi giorni la massa del popolo cambiò parere: i dissidenti ed i facinorosi ebbero spianata la via alla loro azione temeraria e la parrocchia di Torre, la quale fino allora era stata quasi tutta dalla parte della moderazione e della saggezza, fu conquistata alla causa della resistenza armata, trascinando con il suo esempio altre parrocchie delle

---

lett. di *Bernardo* di *Muralt* alla *Signoria di Berna,* in data 5-15 aprile 1686 (Arch. di Berna - *Piemont-Buch.* C. n. 39 (copia nell'*Arch. Soc. Studi Valdesi,* in Torre Pellice); D. Fornerone, *Memorie,* in loc. cit. p. 14; C. Eynard, *Le Pasteur Colonel,* in *Bull. Soc. Hist. Vaud.* n. 47 a. 1925, pp. 62-67; D. Giordano, *Per l'inaugurazione del monumento a E. Arnaud. Discorso,* in *Bull. Soc. Hist. Vaud* n. 49 a. 1927, pp. 5-19; Jalla, *op. cit.* 182-183; E. Comba, *op. cit.* (ediz. 1950) pp. 205-206; Klinkert, *op. cit.,* p. 72.

(16) Il notaio Fornerone (loc. cit.) dice testualmente: « Dans cet intervalle arrive Mr. Arnaud, qui fait son entrée au Val S. Martin, traverse le Val Peyrouse, et se rend dans la Vallée de Luserne, qui vient controler Mess.rs les Ambassadeurs et s'oppose à toutes leurs délibérations et à leurs desseins ».

(17) Non mancano gli storici, che facendo astrazione da qualsiasi realtà dei fatti, esaltano senza riserva la condotta temeraria dell'Arnaud. Dice, ad esempio, il senatore Giordano (*Discorso,* in *loc. cit.*): « Egli (Arnaud) domandò ai suoi correligionari di resistere all'estremo — résister jusqu'au bout — con quelle stesse parole pertanto « resistere ad ogni costo », per cui il Dittatore di Venezia, Daniele Manin, 162 anni più tardi conquistava l'immortalità. Pazzi entrambi, nel concetto dei rispettivi contemporanei: si pazzi! di quella sublime pazzia che salva, di tanto in tanto, l'onore e la vita di un popolo e viene lanciata alla storia, monito superbo contro a vili prudenze, a scoramenti demolitori ».

Valli. I ministri e tutti gli altri, che, prevedendo l'esito cruento ed irreparabile di una guerra, consigliavano la sottomissione e l'espatrio come il male minore, furono isolati, sopraffatti, ridotti al silenzio, sorvegliati e talora perfino minacciati di morte.

Non fu più ascoltata neppure la voce degli ambasciatori svizzeri, che il 13 aprile, allarmati per i propositi sanguinari circolanti alla Corte e per la cieca ostinazione valdese, la quale rendeva sterile ogni loro ulteriore mediazione, spedirono alle Valli il segretario Zollinger con una lettera diretta ai cinque deputati delle Comunità consenzienti all'espatrio, per esortarli a persistere nel loro prudente proposito e per avere notizie più precise sulla condotta, che gli abitanti delle Valli avevano stabilito di seguire.

La lettera non è inserita nella « Histoire de la Négotiation »: perciò crediamo utile riferirla per intero secondo una copia trovata addosso ad un Valdese fatto prigioniero nelle azioni di guerra (18).

« A Messieurs, Messieurs Francoy Mondony, Jean Malanot, Pierre Tron, Étienne Gautier et Barthélemy Pasquet. — Rocheplatte, sauf autre part ez Vallées.

Messieurs,

Depuis vostre despart d'icy nous avons travaillé à la mort pour vous obtenir une prolongation du terme pour vostre sortie comme aussi pour la vente de vos biens, et d'autres conditions meilleures que l'ordre de S. A. R.ne porte. Mais nous avons peu cognoistre que les armes qu'on n'a pas encore my bas, ains qu'on continue à porter, sont un très grand obstacle et empêchement et que pandant que vous ne vous tesmoignerez obéissants à mettre bas les armes, on n'aura rien à espérer pour vous. C'est pourquoy nous envoyons cest exprès courrier en poste pour savoir l'état où vous vous trouvez, qu'elle est vostre intention et de vos Comunes comme aussy des Comunes voisines, si tous ou une partie des Comunes, le général ou le particulier se veut soumettre aux ordres de S. A. R. et si les Comunes d'Angrogne, Boby et autres persistent dans leurs premières résolutions ou s'ils se veulent conformer aux ordres de S. A. R. et à ce qu'elle voudra en outre nous accorder ou non, afin que selon celle nous puissions prendre nos mesures pour inster (insistere) davantage auprès de S. A. R. pour eux, ou pour prendre notre conget à la Court. Nous vous prions de nous informer de tout avec toutes les circonstances et particularités.

Que si les Comunes entières ou des particulières de celles se veulent rendre, metre bas les armes, il sera nécessaire d'en avertir Monsieur le Gouverneur de Luzerne ou Mons.r l'Intendant, affin que les inculpables ne pâtissent avec les coupables.

Son A. R. avec toute sa maison et toutes les troupes partira mardy prochain pour Lucerne, où elle attendra le terme qu'elle a accordé ou accorderait peut-être en cas d'obéissance, que si le terme est expiré,

---

(18) Arch. di Berna, *Piemont-Buch.* C. (3-13 apr. 1686 - copia in *Arch. Soc. Studi Valdesi.* Torre Pellice).

on n'attendra pas une heure d'avantage pour vous assassiner, si bien que prendrès des mesures pour cela. Nous vous recomandons à Dieu et demurrons, Messieurs.

Turin en 3/13 d'avril 1686.

Vostres très affectionnés pour vous rendre service

Gaspar de Muralt, de Zürich
Bernard de Muralt, de Berne ».

Il corriere espresso degli ambasciatori trovò i deputati delle Valli radunati — come dicemmo — in assemblea a Roccapiatta, sulle alture, che da Prarostino scendono verso San Germano (12-13 apr.).

Noncurante del terribile ammonimento, con cui si chiudeva la lettera sopra riferita, l'assemblea, dopo aver esaminato e discusso i termini e le condizioni dell'ordine di espatrio, giudicò — dice l'autore della « Histoire de la Persécution » (19) — « que leurs ennemis n'avoient rien de plus esloigné de la pensée que leurs permettre de bonne foy la sortie qu'on faisoit semblant de leur accorder, et que cet Édit n'estoit qu'un piège qu'on leur avoit tendu pour les enveloper et pour les perdre plus facilement. Elles résolurent donc de ne le point accepter, de suivre l'exemple de leurs pères, et de remettre les événements à la providence. De sorte que cet Édit qui n'avoit este donné que pour achever de les diviser, fit alors un effect tout contraire et servit à les unir tous dans un mesme sentiment ».

Fu proposta la resistenza armata fino all'ultimo sangue e non mancò chi minacciò di morte chiunque osasse parlare di sottomissione e di espatrio. Il notaio Davide Fornerone, che fu testimone degli avvenimenti, ricorda nelle sue Memorie (20) alcune intemperanze commesse dal ministro Arnaud e dal suo partito in occasione di questa assemblea. Il pastore Davide Léger. che dirigeva la parrocchia dei Chiotti, in Val S. Martino, avendo osato perorare la causa dell'espatrio ed esortare i fedeli a rimettersi a quanto gli ambasciatori avrebbero potuto concordare con la Corte a loro favore, fu fatto tacere e minacciato di morte, se persistesse nel suo proposito. Anzi, per impedire che la maggioranza, ricredendosi, si piegasse improvvisamente ad accettare i consigli prudenti degli ambasciatori, il ministro Arnaud avrebbe fatto dare un falso allarme, cosicchè l'assemblea, credendosi proditoriamente assalita dalle milizie ducali o francesi, si disperse senza aver potuto stabilire una definitiva ed unanime linea di condotta.

Fu tuttavia consegnato al segretario degli Svizzeri un Memoriale, nel quale i Valdesi esponevano le ragioni, che li rendevano riluttanti ad accettare la grazia dell'emigrazione.

Esse sono riferite, senza sostanziale differenza, tanto dall'« Histoire de la Négotiation » quanto dall'« Histoire de la Persécution » (21).

---

(19) pp. 12-13. Cfr. anche lett. del Morozzo, citata, del 13 apr.
(20) *Loc. cit.*, pp. 14-15.
(21) « *Hist. de la Persécution* » pp. 12-13; « *Hist. de la Négotiation* » pp. 133-35.

Riassumendole, possiamo dire che le principali obbiezioni, che i Valdesi muovevano all'editto, erano le seguenti:

1° — L'atto di sottomissione obbliga a dichiararci rei del delitto di ribellione, del quale in coscienza non ci sentiamo colpevoli, perchè non abbiamo fatto nulla contro il servizio e contro la fedeltà dovuta al duca, ma ci siamo limitati a difendere la libertà di coscienza e di culto, che ci era stata sancita dai trattati precedenti.

2° — L'editto del 9 aprile, rimettendo in vigore l'esecuzione integrale dell'editto del 31 gennaio, ci obbliga non solo a cessare il libero esercizio del nostro culto, ma a distruggere con le proprie mani, entro otto giorni, tutti i nostri templi e locali di culto. Ora è evidente che noi non potremo mai adattarci a fare con le nostre stesse mani una simile desolazione: perciò o lasceremo spirare il termine prescritto, rendendoci passibili del delitto di inobbedienza, o dovremo permettere che vengano a farla le truppe ducali. Così apriremo noi stessi la via all'assalto dei nemici ed alla nostra totale rovina.

3° — Se l'uscita, che ci è promessa, è realmente senza molestie e senza insidie, perchè si pretende che questa demolizione sia fatta nei pochi giorni di tregua concessi e non già dopo che avremo abbandonato la patria? Con questa assurda pretesa o ci si tende un laccio o si vuol rendere praticamente impossibile la nostra partenza.

4° — L'editto esige che i Valdesi entro otto giorni depongano le armi ed aprano il loro paese a Monaci, Missionari e cattolici. Ma deporre le armi ed aprire il paese prima della nostra uscita equivale a darci in mano dei nostri nemici ed esporci al furore delle truppe, che, sapendoci disarmati, entreranno nelle nostre vallate, si opporranno al nostro esodo, e, tenendo man forte ai Missionari, ci tormenteranno in tanti modi, finchè, come altrove, anche noi non avremo abiurata la nostra religione. Ci servono di utile ammonimento i fatti accaduti nelle guerre passate e soprattutto gli orrori patiti nella campagna del 1655. Il sospetto è tanto più giustificato, in quanto che le truppe già si avvicinano e penetrano nelle nostre terre, sebbene il marchese di San Tommaso abbia dato solenne assicurazione, che esse non entrerebbero nelle nostre valli, se non alla scadenza del termine.

5° — Ai Valdesi è fatto obbligo di uscire in tre brigate, separate e senz'armi, e di raccogliersi proprio in quelle località, dove si trovano ammassate le truppe piemontesi e francesi: ciò potrebbe equivalere a darli, divisi e disarmati, alla discrezione dei soldati e ad esporli ad una orrenda carneficina.

6° — Il termine fissato per la partenza è troppo breve, trattandosi dell'esodo di un'intera popolazione. Bisogna infatti provvedere al vettovagliamento di tutti durante parecchi giorni di viaggio attraverso i passi alpini e procurare adeguati mezzi di trasporto per i bagagli, le donne, i vecchi, i bambini e gli infermi, ai quali non è possibile compiere a piedi il faticoso viaggio.

7° — La concessione fatta riguardo alla vendita od all'alienazione dei beni non è che un ingannevole miraggio, perchè essa non ha alcuna possibilità di pratica applicazione. E ciò per varie ragioni assai ovvie: 1°) perchè non si troverà un sufficiente numero di compratori cattolici nelle valli entro il termine di tempo prescritto, essendo i cattolici una infima minoranza e generalmente poveri. 2°) Perchè, data l'impossibilità di trovare un sufficiente numero di compratori nelle valli, si dovranno cercare acquirenti in provincie più lontane, e ciò non potrà essere fatto nel breve tempo prefisso. 3°) Perchè i cattolici, approfittando della strettezza del tempo e della necessità della vendita, deprezzeranno il valore dei beni dei Valdesi, con la speranza di averli ad un prezzo irrisorio o di poterli godere alla loro partenza, senza sborsare un soldo. 4°) Perchè, dovendo la vendita delle terre inalienate essere fatta dopo la partenza per mezzo di procuratori e dovendosi col ricavo di quella risarcire i presunti danni patiti dai Missionari, dai preti, dai cattolici e dai cattolizzati, tutti costoro, senza possibilità di contestazione, pretenderanno tali indennizzi e risarcimenti che andranno al di là del valore dei beni venduti e renderanno inutile la vendita. 5°) Perchè, una volta avvenuta la dispersione del popolo valdese nelle terre di oltralpe, sarà materialmente impossibile far pervenire a ciascuno il provento dei propri beni, anche decurtato arbitrariamente dei diritti e delle spese inerenti agli atti di vendita e d'incanto, e l'impossibilità del recapito servirà di ottimo pretesto per trattenere le somme ricavate. 6°) Perchè nell'editto non si tiene nessun conto dei beni e dei crediti, spesso cospicui, che molti Valdesi hanno sulle finitime terre di Francia e che il re non vorrà riconoscere. 7°) Perchè, se veramente si voleva favorire i Valdesi, lasciando loro il godimento di una parte almeno del valore dei loro beni, si sarebbe provveduto in modo che il ricavo della vendita fosse pagato prima della partenza o rimesso nelle mani degli ambasciatori svizzeri, garanti del loro espatrio.

8°) Il duca dopo la partenza del popolo, si riserva il diritto di bandire dal ducato quelli dei rimasti ch'egli riterrà opportuno allontanare per la tranquillità delle Valli. Ciò significa che egli riconosce per primo che le condizioni dell'editto sono così poco vantaggiose che molti non accetteranno di uscire spontaneamente dalle Valli e che l'uscita, lungi dall'essere una grazia, è in realtà un castigo, ch'egli impone come pena a quelli che vorranno restare contro sua voglia.

9°) L'emigrazione permessa dall'editto non è posta sotto nessuna garanzia dei Cantoni Evangelici. Ciò fa sospettare della leale esecuzione dell'Ordine, tanto più che fatti antichi e recenti hanno dimostrato che anche i duchi praticano la massima che non è peccato il violare la promessa fatta agli eretici o rinnegare i trattati conchiusi con essi. La diffidenza è tanto più giustificata in quanto il duca di Savoia non agisce da solo ed ha dichiarato che egli ormai non è più padrone della situazione e che tutto dipende dal re di Francia. Ora non c'è da aspettare dal re un trattamento nè più mite nè più leale di quello usato verso i suoi sudditi ugonotti!

C'erano nel lungo Memoriale delle diffidenze e delle apprensioni, che forse erano esagerate o insussistenti: ma per contro ve n'erano altre, che trovavano fondamento negli scritti più intimi del duca, già da noi esaminati, e che furono purtroppo avvalorate dagli avvenimenti dei giorni seguenti. Senza dubbio la presenza sul posto degli ambasciatori svizzeri e l'esplicita dichiarazione che le clausole dell'editto erano poste sotto la garanzia dei Cantoni Evangelici avrebbero potuto contribuire a dissipare o ad attenuare parecchi dei motivi di apprensione e rendere forse i Valdesi meno restii ad accettare l'espatrio. Ma ogni efficace intervento degli ambasciatori era ormai precluso dall'irreducibile rifiuto dei ministri del re di Francia!

Insieme col Memoriale furono recapitate agli ambasciatori due lettere, una scritta da Giov. Elia Giraud, ministro della parrocchia di Torre, l'altra, senza firma personale, a nome di tutti i ministri delle Valli (22).

La lettera del Giraud, che ci è conservata integralmente nella « Histoire de la Négotiation », è una fiera rampogna ed un aperto atto d'accusa contro il ministro Enrico Arnaud, denunciato come l'istigatore più accanito della resistenza armata e come seminatore di chimeriche speranze nel popolo.

« A Rocheplatte le 14 Avril 1686.

Très-illustre et Très-puissans Seigneurs,
Je ne vois point de moyen de contenir les Gens de nos Vallées dans leur devoir, et particulièrement depuis qu'un Ministre, dont Vous aprendrez le nom, y est arrivé, lequel a tellement abreuvé nos peuples d'un prétendu secours pour toutes choses, qu'il n'y a point de Ministre, qui soit en surté dans son Église. A la réserve des trois Communautez, Boby, Angrogne et St. Jean tout étoit dans le calme et dans la résolution de se commetre entièrement à Vostre Charité et à vôtre conduite: Et encore les plus raisonnables auroient peut-être finalment gagné ceux qui pèchent autant par ignorance que par manque de connoissance ou de confiance sur V. E., mais entre toutes mon Église de la Tour étoit tout à fait soumise jusques à son arrivée, qui nous a tous brouillez à la réserve des plus raisonables qui Vous demandent pour une grace particulière de les mettre sous vôtre protection, pour avoir une sortie libre, afin de se retirer dans un lieu à prier Dieu selon ses commandemens. Je me consacre avec une profonde humilité à Vous rendre mes très humbles respects étant avec une profonde soumission, De Vos Très-Illustres Excellences, le très-humble et très-obéissant serviteur Giraud, Ministre de la Tour ».

La seconda lettera, scritta a nome di tutti i ministri delle Valli, non doveva per il suo tenore. essere molto dissimile dalla precedente. Di questa la « Histoire de la Négotiation » non ci tramanda integralmente che una « postilla », la quale, nella sua laconicità, è anch'essa

(22) « *Hist. de la Négotiation* » pp. 136-138.

una altrettanto fiera recriminazione contro l'opera sobillatrice del ministro Arnaud.

« Mr... (Arnaud), Ministre en l'Eglise de... (Pinache), vallée de Pérouse est venu de S... (Suisse ou Genève) d'ou nous croyons assurement qu'il a eu les ordres d'animer comme il fait tout le monde à mourir plutôt que de prendre la condition de retraite sous plusieurs promesses ».

Era intima convinzione dei ministri che l'Arnaud non agisse di propria iniziativa ma per mandato di qualcuno. Il suo contegno, altrettanto risoluto e burbanzoso, quanto impenetrabile ed enigmatico, lasciava supporre ch'egli avesse in petto un gran segreto, che non voleva o non poteva rivelare. Ciò sconcertava gli uni, entusiasmava gli altri. Dice il notaio Fornerone nelle sue Memorie (23): « Interrogé (Arnaud), si l'on auroit du secours, il ne disait mot: interrogé de qui et de part qui il étoit envoyé, il ne répondait rien. On ne manqua point de lui représenter que, dans les guerres passées, nous retirions nos familles dans le voisinage, terre de Roy: qu'autrefois le Roi nous était favorable: que nous ne craignions point d'être assaillis par derrière: que le Roi avoit une puissante armée de Français, acharnés contre nous. Mr. Arnaud passait par dessus toutes ces difficultés ».

In realtà l'Arnaud era vittima delle stesse illusioni, delle quali pasceva il popolo, per istigarlo alla resistenza armata.

Durante il breve soggiorno in Svizzera il turbulento ministro aveva avuto modo di abboccarsi con uomini politici dei Cantoni Evangelici e con parecchi ambasciatori ed agenti delle potenze protestanti accreditati presso i Cantoni, i quali gli avevano fatto balenare come prossima una grande coalizione ai danni della Francia e la sicura rovina del regno. Aveva stretto amicizia anche con numerosi capi ugonotti rifugiati nella Svizzera, i quali, in caso di conflitto armato con le truppe franco-sabaude, gli avevano assicurato l'aiuto non solo di forti bande armate di rifugiati, ma la sollevazione stessa dei numerosi ugonotti del Pragelato e del Delfinato, che la revoca dell'editto di Nantes e la seguita persecuzione religiosa avevano, loro malgrado, costretto ad abiurare. Aveva infine ricevuto da parecchie città della Svizzera la promessa che esse, nella lotta, non avrebbero lasciato mancare ai Valdesi il danaro, le armi e l'assistenza, che erano necessari. Queste speranze e queste illusioni l'Arnaud diffondeva tra il popolo, ravvivandole con l'autorità della sua persona, con l'irruenza dei suoi discorsi e col ricordo delle epiche lotte dei padri, senza intuire le gravi responsabilità, ch'egli si assumeva in quella circostanza e senza prevedere la parte involontariamente nefasta che avrebbe avuto nello sterminio di quel popolo, ch'egli voleva salvare e preservare da una ignominiosa sottomissione.

Nella loro lettera i ministri, ormai sopraffatti dalla parte più violenta del popolo ed ormai impossibilitati a reagire, chiedevano angosciosamente agli ambasciatori quale condotta dovessero seguire in que-

(23) *Loc. cit.*, p. 14.

sta critica situazione: se dovessero cioè persistere nel loro proposito di espatrio insieme con i più ragionevoli, abbandonando i facinorosi alla loro sorte, o se invece, obbedendo al loro ufficio di pastori, dovessero rimanere in mezzo al popolo e condividerne la sorte, qualunque essa fosse (24).

La domanda era assai imbarazzante per gli ambasciatori, i quali, da una parte presentivano quale triste sorte aspettava i ministri, se fossero rimasti a far causa comune coi dissidenti e quanto sterile sarebbe riuscito il loro nobile sacrificio; ma, d'altra parte, intuivano quale grave responsabilità i ministri si sarebbero addossata, se con un espatrio, che poteva sembrare fuga e diserzione, essi avessero abbandonato il loro gregge nel momento del maggior pericolo.

Senza dare un parere vero e proprio, si limitarono pertanto a rispondere che, se per salvaguardare la loro fede, essi intendevano tutto sacrificare ed accettare l'esilio, essi avrebbero cercato di procurar loro i salvacondotti necessari, ma che ben comprendevano quale detrimento potesse venire alla loro riputazione ed alla loro autorità dall'abbandono improvviso del loro gregge.

Sorvegliati, minacciati dai fanatici seguaci di Arnaud, i ministri, per allora, non poterono nè far atto di sottomissione per ottenere l'espatrio, nè chiedere regolare salvacondotto. Quei pochi, che lo tentarono allo spirare del termine, quando le truppe ormai si preparavano all'assalto, videro respinta la loro tardiva sottomissione e, travolti dall'incalzare degli eventi guerreschi, furono costretti, al pari di tutti gli altri ministri — eccettuato proprio l'Arnaud — a condividere la dolorosa prigionia del popolo valdese.

A. Pascal.

I.

Lettera originale scritta dalli Ambasciatori Svizzeri alli Religionari delle Valli.

(Arch. Stat. Torino. Valli di Pinerolo. Mazzo 20 n. 1).

Turin, 11 d'avril 1686.

Messieurs,

Nous avons veu par celle que vous escrivez en responce de la nostre, que vous aves beaucoup de peine a vous resoudre de quitter vostre patrie, qui vous est dautant plus chere que vos ancestres l'ont possedée par plusieurs siecles et deffendue valeureusement avec la

(24) Arch. di Berna, *Piemont-Buch.* C. n. 43 (10-20 apr. 1686 - copia in *Arch. Soc. Studi Valdesi.* Torre Pellice); Klinkert, *op. cit.* p. 72.

perte de lur sang; que vous vous confies que Dieu qui ly a soutenu plusieurs fois vous adsistera aussi. Et vous apprehendes mesmes qu'une declaration pour la sortie ne soit qu'un piege a vous la prendre et accabler.

Nous vous disons pour responce que nous convenons avec vous que la loy qui oblige a quitter une chere patrie est fort dure, mais vous advoueres que celle qui oblige a quitter l'Eternel et son pur culte est encore plus rude, et de pouvoir faire le choix de l'une avec l'autre est un bonheur, qui en France est refuse mesmes a des personnes de hautes naissance et d'un eminent merite, qui tous s'estimeroyent heureux, s'ils pouvoyent preferer une retraite a l'idolatrie et le moindre mal au plus grand: toutes les choses de ce monde et par ainsy la possession de la patrie sont suiettes a des revolutions et a des changements: les Roys et les princes sont obliges de ceder a la force et de quitter leurs couronnes et les estats que leurs ancetres ont possedes et soustenus avec la perte de leur sang. Il faut subir les ordres de la providence divine, qui par les revolutions met la foy des enfans de Dieu a l'espreuve pour leur destacher les coeurs de ce monde afin de chercher avec tant plus d'ardeur la patrie et Cité permanante du Ciel.

Il est vray que le bras de Dieu qui vous a soustenu dans les guerres passées n'est pas raccourci: mais si vous faictez reflexion qualors Dieu vous a suscite des voisins qui vous ont secouru d'officiers, d'hommes, de provisions de guerre et de bouche; que vous avies des retraittes pour vos familles; que vous n'avies aucun ennemy que vostre prince, mais beaucoup d'amys, qui vous secouroyent; qualors vous estiez plus forts comme hommes, plus unis parmi vous, au lieu que presentement tous les advantages vous manquent, un puissant Roy s'est joint aux forces de vostre prince et que outre cela (il) a l'entree dans vos vallees pour vous attaquer ex dos par plusieurs endroits; que les provisions, les officiers et l'union vous manquent, et que mesmes vos refus vous fairont abandonner de tous les princes et de tous les estats protestants qui vous conseillent de quitter plustost que de resister temerairement par les armes pour devenir criminels d'estat: vous ne pouvez pas esperer que la providence divine, qui n'agist pas miraculeusement comme autrefois parmi les Israelites, veuille faire de vos ennemys ce quelle fist autrefois de Sennacherib. Et la parole de Dieu nous apprend que de se jetter dans les dangers, sans prevoir humainement aucun moyen d'en pouvoir sortir, c'est tenter Dieu, qui laisse perir ceux qui aiment temerairement le danger.

Et bien que nous vous prions de ne plus resister au bien que nous voulons vous procurer, et de ne vous opignastrer pas par des considerations si contraires a la prudence chrestienne et a la charite que vous deves a vous mesmes, a vos femmes et a vos enfants, et de donner enfin lieu a nostre conseil pour vous conformer avec les autres Communes, et de croire que vostre prince vous refulera pour criminels d'estat, vos biens seront confisques, vos principaux et vous mesmes subires une mort ignominieuse, si persistes de repugner et de resister a ses ordres, et que c'est aussi la providence et la main divine que seule

vous veut tirer de ce pas de mort ou vous estes, car ayant benis nos soins et nos intercessions pour vous aupres de S. A. R. qui c'est a la fin laisse fleschir, pour moderer en quelque façon son ordre du 31 janvier par un autre du 9 de ce mois, tel que les deputes de vos vallees vous l'auront donne: nous nous persuadons bien que vous souhaitteries les conditions dudict dernier ordre plus favorables, mais il n'a pas tenu a nous, et nous ne manquerons pas de continuer nos instances et nos prieres aupres d'elle pour le vous procurer plus avantageux s'il est possible, mais si cela ne ce peut, nous vous conseillons de vous soumettre telles quelles sont, puisque vostre estat ne vous permet pas de capituler avec vostre prince, qui a de grandes forces en main pour vous donner telle loys qu'il lui plaira et que si vous le refusé par une opignastrete, vous seres indubitablement obliges d'en subir d'autres qui vous priveront de la vie, de celle de vos femmes et de vos enfans et mesmes de vostre salutaire religion.

Vous ne deves pas apprehender que cette sortie vous soit accordee pour vous tendre un piege et pour vous tromper afin de vous accabler et de vous perdre, puisque la Cour nous donne des seuretes qui levent toute crainte, et vous persuade de la sincerite de ses intentions. S.A.R. ne voudra pas permettre des actions contraires a la parole qu'elle vous donne et flestrir par une perfidie publique sa gloire et sa reputation et manquer aux esgards qu'elle a pour nos Souvrains Seigneurs: si on vous avoit voulu surprendre c'eust ete dans le commencement que S. A. R. le pouvoit, mais elle ne la pas permis et ne le permettra point a l'advenir. Vous voyes que les troupes vous approchent pour vous reduire a l'obeissance par la force en cas que vous refusiez d'obeir aux ordres de S. A. R. et vous serez encore attaquer par Mr. de S. Rup (1) en dos avec plusieurs troupes qui sont acharnees contre vous, mais nous avons la parole de Mons.r le Marquis de St. Thomas que personne ne vous inquietera, si vous obeisses aux ordres de S. A. R., si bien que vous pouves vous confier au contenu diceux. Nous prions le Tout-puissant de vous illuminer par son St. Esprit pour faire le bon choix a l'advancemant de sa gloire et de vostre estat temporel et spirituel et de vous conserver dan sa digne protection. Nous demeurons,

Vos tres affectionnes serviteurs

Gaspard de Muralt de Zurich
Bernard de Muralt de Berne.

(1) Si tratta del Signor de Saint-Ruhe, che comandava la provincia francese del Delfinato.

Jean Pierre Baridon
un pionnier de notre émigration

L'émigration a toujours été une nécessité des pays pauvres et surpeuplés, et d'une façon particulière des pays de montagne. Le nôtre n'a pu se soustraire à cette loi économique, quand la liberté, en 1848, nous a ouvert les portes du reste de l'Italie et de l'étranger, en brisant les étroites limites dans lesquelles nos Vallées avaient toujours été encerclées pendant les siècles passés.

C'est en effet immédiatement après 1848 que commença sur une plus grande échelle chez nous l'émigration, qui se dirigea d'une manière spéciale et au premier début vers la France méridionale et la Provence, mais surtout vers la ville de Marseille.

Il fallait cesser de croupir chez soi dans la pauvreté, voire même dans la misère, quand au delà des frontières il y avait la possibilité de trouver un travail rémunératif non seulement, mais qui permettait le plus souvent de revenir à la maison pendant la saison des travaux agricoles, pour aider, pendant les mois d'été et d'automne, ceux qui étaient restés au foyer paternel; soit avec le travail manuel, soit en apportant à la famille les épargnes faites à l'étranger et qui étaient indispensables pour la poursuite des travaux ou pour faire face aux nécessités immédiates qu'un malheur imprévu ou une campagne mauvaise portent toujours avec soi.

Il est donc compréhensible qu'avec l'Edit d'émancipation de 1848, qui nous octroya les plus élémentaires libertés civiles, les Vaudois se hâtassent à jouir d'un bénéfice pour lequel ils avaient attendu et combattu pendant des siècles et qu'ils essaimassent à l'étranger, favorisés par les transformations et les inventions qui s'étaient effectuées dans tous les champs de l'activité humaine, mais particulièrement dans celui de l'industrie, vers la première moitié du XIX siècle.

Et cette émigration (malgré le rapide développement industriel qui s'était aussi manifesté dans l'Italie du nord et, en partie du moins, même dans les Vallées), s'est continuellement accrue en se dirigeant préférablement, comme nous l'avons dit, vers la ville de Marseille, qui a toujours été le grand centre d'attraction de nos premiers émigrants, qui faisaient en général à pied et par le chemin de la montagne le long voyage des Vallées à Marseille: en sacrifiant ainsi une semaine de travail, mais en arrivant à destination sans aucune dépense.

Une telle émigration temporaire atteignait son maximum d'intensité l'automne, tandis qu'au printemps beaucoup d'émigrants rapatriaient en vue des travaux agricoles qui demandent à cette époque tous les bras disponibles. Une petite minorité restait à l'étranger quelques années pour s'y préparer un très modeste pécule, avec lequel pouvoir acheter au pays un lopin de terre déjà convoité avant le départ, ou pour se faire rebâtir la maison paternelle. Quelques-uns aussi, plus heureux que les autres ou plus entreprenants, réussissaient à trouver de bonnes places et finissaient ainsi par s'établir définitivement à l'étranger, leurrés par la perspective d'une fortune rapide et relativement facile.

Il est vrai que déjà avant l'année 1848 plus d'un Vaudois s'était rendu dans des pays étrangers, à la recherche d'un travail qu'il ne pouvait trouver chez soi. Une statistique faite en 1844 enregistrait en effet déjà 1080 Vaudois établis à l'étranger, au moins pendant une partie de l'année. Mais c'était une émigration saisonnière, individuelle et désorganisée, qui ne pouvait aucunement compenser l'augmentation de la population qui s'était considérablement accrue depuis qu'une tranquillité relative régnait aux Vallées.

Et ainsi se passèrent des années pendant lesquelles nos populations luttèrent désespérément contre la misère qui augmentait toujours et qui réduisit une partie de la population vaudoise dans de si misérables conditions, que la Table dut encore une fois recourir à la générosité des coreligionnaires étrangers pour secourir les familles les plus indigentes qui, pendant l'année 1854, se montèrent à plus de 3000: de sorte que l'émigration devenait, chaque jour plus, une dure nécessité, urgente et inévitable.

C'est ainsi que de tous les projets de colonisation qui s'étaient présentés, les Vaudois finirent par suivre celui qui leur paraissait le plus facilement réalisable: celui qu'offrait l'agent européen du Gouvernement argentin, Castellanos, dans la province de S.ta Fè, et qui était parmi nous particulièrement prôné par le pasteur de Rora, Michel Morel.

Mais ce projet aussi finit (très heureusement, pouvons-nous ajouter aujourd'hui) par ne pas se réaliser et par laisser la place à celui qui dirigea notre émigration vers l'Uruguay, dans le département du Rosario, comme nous aurons le loisir de voir en traçant, très rapidement, la vie d'un des pionniers de notre émigration d'outre Océan, le villarenc Jean Pierre Baridon.

Nos historiens de la fin du siècle passé et de la première moitié de ce siècle ont déjà mis en relief la figure et l'oeuvre accomplie dans ce domaine par le pasteur Morel: qui fut non seulement le premier pasteur vaudois qui organisa ecclésiastiquement les Vaudois émigrés dans l'Amérique du Sud, mais qui fut aussi sans contredit un des premiers ministres vaudois qui s'intéressa de colonisation, et le plus convaincu des apôtres de la nécessité absolue d'une émigration organisée et dirigée vers les pays d'outre mer qui étaient, vers la moitié du siècle passé, en train de s'organiser dans tous les domaines et qui s'annon-

çaient comme les terres de l'avenir, de la prospérité et de la liberté.

Les difficultés et les luttes auxquelles il dut se livrer pour soutenir ses convictions contre des adversaires qui préconisaient plutôt une émigration italienne, et surtout son oeuvre pastorale, souvent très difficile, au milieu des colons eux-mêmes pendant une dizaine d'années, lui assurent une place honorable comme pionnier de l'émigration vaudoise dans les régions agricoles du Nouveau monde. Mais avec lui, et en ligne avec lui, il est juste de placer, d'un côté le Rév. F. H. S. Pendleton, chapelain anglais à Montevideo pendant les premières années de la formation de notre colonie du Rosario oriental, et sans l'aide duquel notre établissement en Amérique du Sud n'aurait pas été possible; de l'autre côté J. P. Baridon, le plus actif des émigrants vaudois de la première génération, et celui qui plus que tout autre était convaincu que l'émigration était non seulement une nécessité d'ordre économique, mais une vraie mission d'ordre moral et religieux afin d'être fidèle à l'ordre du Christ d'annoncer l'Evangile à toutes les nations de la terre.

En attendant que quelqu'un nous trace une esquisse de la vie du Rév. Pendleton pendant les années qu'il s'occupa avec tant d'abnégation des Vaudois émigrés en Amérique et des relations qu'il eut avec eux, nous avons cru qu'il pouvait être de quelque intérêt donner un abrégé de la vie de J. P. Baridon, en profitant de son MS. concernant l'histoire de l'émigration vaudoise dans l'Uruguay, MS. rédigé en janvier 1895 pour le Doct. M. Prochet, alors président du Comité de l'Evangélisation de l'Eglise vaudoise, qui n'eut cependant pas le temps de le publier et préféra passer le MS. à M. le prof. E. Comba, qui à son tour le laissa tomber dans l'oubli (1).

Aujourd'hui, après plus de cinquante ans d'attente, nous estimons que l'abondant matériel biographique de ce document mérite d'être connu par le public vaudois, et d'une façon toute particulière par les descendants des colons qui, près d'un siècle passé, abandonnèrent les Vallées pour aller à la recherche d'une seconde patrie où la vie fût moins dure et la terre moins avare.

---

(1) Le MS. de J. P. Baridon est un cahier de 114 pages avec le titre suivant: « Abrégé de l'histoire de la colonie vaudoise et l'origine de son émigration l'an 1856 par J. P. Baridon, un des premiers émigrants de la Plata et compris un abrégé de l'histoire de l'auteur qui s'est occupé tout le temps de la colonie Rosario-Tala, Entre Rios, Rép. Argentine. Janvier 1895 ».

Malgré le titre quelque peu prétentieux, le contenu de ce « Mémoire » est toujours plein d'intérêt, même si les dates ne correspondent pas toujours exactement et si les souvenirs paraissent quelquefois un peu confus et embrouillés et certains portraits un peu embellis.

Baridon écrivait volontiers et avec une certaine facilité: il faut cependant tenir compte du fait que ses « mémoires » sont écrits en 1895 et que ses souvenirs remontent à plus de quarante ans en arrière. Ce qui en explique, d'un côté, la confusion, de l'autre, le ton quelque peu apologétique. Nous avons cherché de corriger ses erreurs de chronologie en nous servant des documents manuscrits et imprimés de l'époque (lettres, rapports, articles de journaux, etc.) que nous avons trouvé soit dans les archives de la Table Vaudoise, soit dans celles de la Société d'Histoire Vaudoise.

Jean Pierre Baridon: *sa jeunesse.*

J. P. Baridon naquit au Villar, le 20 septembre 1820, 8.me et dernier des enfants de Jean fu Daniel et de Catherine Cougn (2). Depuis son enfance, ses parents s'appliquèrent à lui donner une éducation chrétienne, qu'il saura, plus tard, apprécier à sa juste valeur. Très efficace fut aussi sur lui l'instruction religieuse qui lui fut donnée par M. François Gay, alors pasteur de cette Eglise, qui s'efforça de produire en lui des convictions personnelles, l'exortant à implorer tous les jours le secours de Dieu par de ferventes prières, à se nourrir de Sa parole divine, à fuir les mauvaises compagnies et à se soumettre à tous ceux auxquels est due l'obéissance.

Dans les familles pauvres, on commence bien jeune l'apprentissage de la vie. Ainsi notre garçonnet dut très vite se rendre utile à sa famille en faisant le chevrier, avant d'avoir atteint l'âge de dix ans.

En 1830, quand il allait garder les chèvres de son père, il lui arriva un jour de les laisser se repaître dans un champ de blé. Pendant qu'il s'apercevait de son oubli et qu'il se hâtait de les chasser, survint son frère Jean Daniel qui le tança brusquement et lui lança un soufflet « qui me fit sonner la tête et qui m'a porté du préjudice à la mémoire jusqu'à aujourd'hui », écrivait en 1895 Jean Pierre, à l'âge de soixante et quinze ans.

Le jour suivant, par réaction, il dirigea ses animaux vers la montagne, dans des localités écartées et même dangereuses. A tel point qu'un villarenc, nommé Jean Chanforan, qui allait chercher son foin à la montagne, l'apostrofa à son tour en lui criant: « Va-t-en de là, polisson; ça nous fait trembler de te voir dans un tel précipice ».

Le petit Jean Pierre obéit à cette injonction, comme il avait fait le jour précédent avec son frère, en pensant peut-être qu'il n'est pas toujours facile d'éviter les extrêmes et de se tenir dans le juste milieu. Et pendant qu'il se consolait en cueillant et croquant des noisettes, il affirme d'avoir aperçu « un serpent-bois passer en toute vitesse vers le torrent: il était plus gros que la jambe et long 12 ou 15 mètres ». C'était peut-être simplement un jeune tronc qui glissait le long d'un de ces couloirs escarpés qui se rencontrent un peu partout sur nos montagnes et qui servent à faire dévaler plus rapidement, vers les lieux habités, les troncs de bois coupés sur les hauteurs de nos vallons alpestres. Mais que ne voit-on pas quand on a le coeur rempli d'amertume ou d'angoisse?

---

(2) Les parents de Baridon avaient eu une nombreuse famille, dont Jean Pierre était le cadet.

Les deux premiers enfants étaient nés dans la période napoléonienne: *Susanne* naquit en effet le 11 ventose de l'an XII, c'est-à-dire le 27 juillet 1804; *Jean*, naquit le 6 floréal, an XIII, c'est-à-dire le 26 avril 1805, 16 mois après sa soeur.

Viennent ensuite: *Anne*, née le 17 février 1807, *Jeanne*, née le 27 juillet 1808, *Jean Daniel*, né le 14 août 1810, *Pierre*, le 4 octobre 1813, mort jeune et enseveli le 17 avril 1819, *Joseph*, né le 23 janvier 1816, et finalement *Jean Pierre*, né le 20 septembre 1820.

De très bonne heure il fallut donc que notre jeune garçon s'acquittât de ses devoirs envers ses parents. Et comme on ne peut pas s'enrichir en gardant quelques chèvres, il dut de très bonne heure quitter le toit paternel pour aller gagner sa vie et en même temps apprendre un métier: pour s'assurer un gagne-pain et se créer un avenir non seulement, mais pour subvenir aussi aux besoins de ceux qui avaient été les auteurs de ses jours. C'est ainsi que nous le voyons partir du pays natal à l'âge de seize ans, « une chemise sous le bras et pas un centime dans la poche ».

Par le chemin de la montagne, c'est-à-dire à travers le col de la Croix, il se rendit à Aiguilles, où il travailla pendant neuf mois chez un M. Peglino (3). Après cette première saison à l'étranger, notre Jean Pierre retourna à la maison paternelle, apporta 10 francs à son père et se rendit tôt après, avec les quinze francs qui lui restaient de son salaire, à Marseille, où il ne fit cependant pas une longue demeure. « Car, écrivait-il plus tard, après quinze jours d'expérience, je m'aperçus bientôt qu'il était mieux pour moi d'habiter la campagne, où il y a moins de dangers ».

Qu'avait fait notre Baridon dans cette grande ville où s'étaient déjà rendus plusieurs de nos montagnards et où se dirigeront plus tard tant de Vaudois à la recherche d'un travail qu'ils ne trouvaient pas aux Vallées, et où quelquefois ils perdront, avec leur foi, tout contact avec leur famille, leur Eglise et leur patrie?

Voici comment il raconte lui-même cette période de séjour marseillais, en compagnie d'un Vaudois qui était, comme lui, sorti de son pays et de sa parenté, pour aller gagner sa vie dans une terre moins avare que celle qu'ils avaient dû quitter pour ne pas mourir de faim. C'était un Caïrus. « L'on nous avait conseillé d'aller sur le Cours avec un petit pain sous le bras: c'était le signe de ceux qui cherchaient de l'ouvrage. Nous nous y rendîmes et nous nous logeâmes avec des maçons: Caïrus pour faire le mortier, moi pour l'apporter. J'aimais assez ce travail, mais mon camarade préférait l'ouvrage fait. Après une semaine, celui-ci n'a plus voulu continuer. N'ayant plus d'occupations, un jour mon ami me conduisit à la campagne pour y grapiller le raisin que les vendengeurs avaient oublié.

« La vigne était cultivée d'une certaine façon: les ceps disposés deux par deux constituaient de longues files, éloignées d'une dizaine de mètres. D'un côté le terrain était semé; de l'autre il était inculte. Moi, j'étais de ce côté-ci, tandis que Caïrus, sans réfléchir, marchait de l'autre, sur les blés qui étaient déjà sortis de terre. Tout à coup, nous entendons et ensuite voyons arriver à la grande vitesse quelqu'un, armé d'une fourche en fer. Il ne souffla mot, mais il courut du côté de Caïrus qui s'enfuit à toute vitesse, poursuivi par l'homme à la fourche: les deux hommes faisaient fumer la terre. Quand je les eus perdus de vue, je ramassai à la hâte le mouchoir de mon compagnon et je me

---

(3) Aiguilles se trouve dans le département des Hautes Alpes, sur le Guil, affluent de la Durance.

retirai à la ville, où je trouvai Caïrus sain et sauf. Heureusement, me dit-il, que je l'ai vu à temps; mais aussi je l'ai bien fait courir! »

Baridon, lui, n'était pas si content et il aurait bien préféré son travail avec les maçons, à ces aventures qui sentaient un peu la polissonnerie.

« Après cela, continue-t-il, un homme vint nous chercher pour aller faire tourner une roue d'aiguiseur de rasoirs. On nous payait un bon salaire, mais moi j'étais trop court; j'avais de la peine à arriver à la roue, à tel point que j'ai dû y renoncer. Le soir, en sortant sur la place, nous avons rencontré B. Gardiol et Pierre Bastie qui me donna un gilet. C'étaient mes proches voisins au Villar; ils avaient dû se sauver à cause d'un incident aux Chabriols, en 1834 environ, provoqué par quelques jeunes gens qui avaient interrompu des réunions tenues par les mômiers ».

L'incident dont il est question avait eu lieu non en 1834, mais deux ans plus tôt, le dimanche 25 nov. 1832, aux Chabriols, où s'était tenue une réunion de 120 personnes environ, présidée par un pasteur qui était venu des Hautes Alpes, J. Rostan, qui appartenait au « Réveil », mouvement suscité quelques années auparavant par l'apostolat infatigable de Félix Nêff.

A l'issue de la réunion, l'assemblée avait été assaillie par une grêle de pierres et ensuite poursuivie par une bande d'ennemis des dissidents armée de bâtons. Il y avait eu trois ou quatre blessés. Les coupables n'ayant pas été punis (quoique l'administration civile de la Tour eût été nantie de la chose), le dimanche suivant, 2 décembre, les perturbateurs étaient revenus à la charge et il y avait eu d'autres blessés, d'autres personnes injustement battues et même une tentative de violation de domicile.

La justice avait dû intervenir et les gendarmes avaient arrêté deux des coupables surpris chez eux: les autres avaient réussi, à la faveur de la nuit, à s'enfuir dans la montagne et, les plus compromis, à se réfugier à l'étranger. N'ayant pas obéi à l'ordre de la justice de rentrer et de se constituer dans un laps de quinze jours, le Sénat de Turin, par sa sentence du 3 mai 1833, les avait condamnés en contumace à deux ans de prison.

En Provence.

Mais revenons à notre jeune homme.

En compagnie de son ami qui, n'ayant plus un liard dans sa poche, n'avait pas manqué de demander à plusieurs reprises de l'argent à Baridon, ils se dirigent à Cavaillon (4), en Vaucluse, où le Caïrus disait avoir passé l'hiver précédent. Près d'Aix, ils vont coucher à la belle étoile, au pied d'un tas de paille. Le jour après, les deux voyageurs prennent la route d'Avignon. Vers midi ils s'arrêtent pour dîner: mais Caïrus n'ayant plus rien de l'argent que lui avait prêté son compagnon, celui-ci dut payer tout de sa bourse et il lui manquait neuf sous pour régler leur compte. L'aubergiste ne voulut absolument com-

prendre raison, et les deux voyageurs ne purent partir que grâce à l'amabilité d'un douanier qui était là et qui paya la différence. Après mille remerciements à leur « généreux bienfaiteur », les voilà repartis. Vers quatre heures ils arrivent à Orgon (5): Cavaillon se trouvait un peu plus bas, de l'autre côté de la Durance.

Pour s'y rendre, il fallait traverser une colline, en passant par un souterrain où passait le canal d'arrosage des plaines d'Orgon: à l'autre extrémité de celui-ci, ils trouvèrent trois habillements de femme. Dans leur ingénuité ils imaginaient déjà leurs propriétaires perdues dans les eaux du canal, quand ils s'aperçurent... qu'elles étaient en train de se baigner.

De là, ils arrivèrent à un pont suspendu qu'il fallait traverser pour se rendre à Cavaillon, où ils comptaient se loger chez l'ancien maître de Caïrus. Mais il fallait payer cinq centimes à tête comme droit de péage, et les malheureux ne les possédaient pas. Les gardiens du pont, mari et femme, paraissaient intraitables, malgré les explications et les promesses des deux passagers. La femme surtout était très tenace et ne voulait pas de privilégiés. Mais le mari se laissa enfin émouvoir et, « nous faisant signe de passer, il se mit à embrasser sa femme, à chanter et à la faire danser, lui disant: Ce sont des étrangers et plus malheureux que nous, en ce moment ». Profitant de la circonstance, les deux sans le sou passèrent le pont et furent à Cavaillon.

Logés par l'ancien patron de Caïrus, le lendemain les deux franchissent une petite montagne pour descendre la rive droite de la Durance, à la recherche d'une occupation. « J'ai parcouru, écrit Baridon, la région pendant deux jours, sans rien trouver; pendant ce temps j'avais faim et j'ai demandé l'aumône; mais, par la grâce de Dieu, ça a été l'unique fois de ma vie ».

Revenu à Cavaillon, il y trouva un maître qui, pour la nourriture seulement, l'engagea pour garder une centaine de brebis.

Pendant qu'il était au service de ce premier maître, un jour d'hiver qu'il paissait son troupeau, il vit arriver Caïrus qui venait lui rendre les dix francs qu'il lui avait prêté pendant leur séjour à Marseille. « Je suis passé, lui dit-il, dans un pré et j'ai donné un coup de pied à une motte de fumier: il en est sorti ces deux écus que je suis venu tout de suite te rendre, maintenant que je les ai ». Depuis lors, les deux villarencs ne se revirent jamais plus.

Un autre jour, ayant touché quelque argent, Baridon se souvint du passage gratuit au pont suspendu et s'y rendit pour régler sa dette: c'est-à-dire pour remettre aux pontonniers les deux sous de péage qu'il n'avait pu payer un mois plus tôt, ni lui ni son ami. Les deux gardiens,

---

(4) Cavaillon est une ville sur la rive droite de la Durance, arrondissement d'Avignon. On y trouve une remarquable Eglise romaine et les restes d'un arc de triomphe de l'époque romaine.

(5) Orgon, sur la rive gauche de la Durance, a un château et de vieux remparts en ruines. La petite ville se trouve au nord ouest d'Arles (assez proche de Cavaillon qui est cependant dans le département de Vaucluse), chef-lieu d'arrondissement.

étonnés de cet acte d'honnêteté insolite, le remercièrent et lui laissèrent les deux sous en récompense de son honnêteté.

Pendant son séjour à Cavaillon, il fit aussi une autre rencontre: celle d'un jeune homme qui avait été Vaudois et qui lui déclara: « moi aussi je suis des Vallées, de S.t Germain; il y a quelques années que je suis ici; et pour moi, quand on est avec le loup, il faut faire comme lui. Ainsi je me suis catholisé, et maintenant je travaille les terres du prêtre ».

Cet aveu de légéreté frappa le jeune Baridon, qui ne put se tenir d'admonester son compatriote et de lui dire: « Malheureux que tu es! Comment as-tu eu le courage d'abandonner l'Eternel, ta patrie, ton peuple et ton père et ta mère?... Que Dieu me garde de jamais tourner le dos à l'Eternel ». Ils se laissèrent et ne se revirent plus.

Vers la fin du deuxième mois passé dans les environs de cette petite ville comme berger, le maître de Baridon s'aperçut un jour que son troupeau était menacé de la vérole; il résolut alors de conduire ses brebis jusqu'à Carpentras (6), à onze lieues de Cavaillon; et pour ne pas risquer sa position et sa ruine totale, si la maladie venait à être découverte, il décida de les confier à Baridon qui, ne possédant rien, ne risquait rien. Ayant ainsi renversé les parts, et le patron aidant à « compter l'argent que son confrère mettait en poche », les brebis furent toutes vendues à la foire de Carpentras. Quand cela fut fait, comme le jeune Baridon était épié à cause de l'argent qu'il venait de toucher, son maître put lui souffler à l'oreille; « maintenant, va là-bas, au fond de la place; entre dans la cour de l'hôtel: à droite, tu trouveras une voiture; montes-y et dirige-toi de suite à la porte de la ville, où je vais t'attendre, dehors ».

« Je partis, écrit Baridon, en soutenant la poche de ma veste pleine d'argent. Ces espions me suivaient de loin en loin: dans la cour de l'hôtel je trouve la voiture; j'y monte et m'y renferme avec mon argent. Les voleurs, presque sûrs de leur coup, étaient entrés dans la cour quelques instants après moi, et ne pensèrent nullement que la voiture qui sortait pût cacher le petit berger » qui, un moment après, fut rejoint par son maître, heureux l'un et l'autre de l'issue de l'affaire. A la grande vitesse ils rejoignirent Cavaillon et n'entendirent jamais plus parler des brebis malades.

En récompense des services rendus à son maître dans cette circonstance et dans d'autres, (« car souvent il exerçait la contrebande »), Baridon fut habillé de pied en cap, en drap neuf, et placé ailleurs. Le hasard le porta à Cavaillon même, au sein de la famille qui lui avait fait l'aumône d'un pain, deux mois auparavant, et où il devait rester du mois de mars jusqu'à la S.t Martin.

Aussi dans cette nouvelle place son activité fut remarquable: car, avec son travail de berger, il apprit à l'aîné des trois garçons de cette famille, à lire, à écrire et à se servir, en arythmétique, jusqu'à la règle

---

(6) Carpentras est le chef-lieu de l'arrondissement, dans le département de Vaucluse, sur un sub-affluent du Rhône.

du trois: tellement qu'ils auraient voulu le retenir. Mais pendant l'été Baridon s'était cherché une autre place et avait promis de passer une année, toujours en qualité de berger, chez un autre propriétaire, « très mondain lui et toute sa famille, et dans la maison duquel Dieu n'était pas connu ».

Mais cette place ne tarda pas à devenir, pour le jeune Baridon, de plus en plus dangereuse: car la fille cadette, de 19 ans, très belle, mais d'un caractère bizarre et amoureux, le poursuivait de ses feux, cherchant, comme la femme de Potiphar avec Joseph, toutes les occasions pour s'entretenir avec lui, qui, craignant son farouche patron, l'esquivait comme il pouvait. D'autant plus quand il comprit que ses maîtres, pour l'attacher à leur maison et en faire un esclave, comme ils avaient fait de leur gendre, n'auraient pas empêché un mariage éventuel entre le petit berger et leur fille.

Heureusement qu'il rencontra à cette époque un autre compatriote du Villar, J. D. Bastion, auquel il se confia. Bon chrétien, celui-ci l'aida à sortir du danger dans lequel il se sentait retenu, et lui trouva une nouvelle place, à Orgon, où il était lui-même.

C'est ainsi qu'il put se séparer de ses patrons en bonne harmonie, prétextant la crainte qu'il avait du loup, dangereux à son troupeau, comme le démontraient les six brebis qui avaient été dévorées sous son prédécesseur. Pour lui, comme on lui avait dit que le loup n'aime pas la musique, il s'était pourvu à la foire d'une musique d'enfant et s'en servait toutes les fois qu'il devait faire paître son troupeau de nuit. Et ainsi, « l'animal se sauvait à toutes jambes », et pas une brebis ne lui fut enlevée pendant tout le temps qu'il resta chez ce maître, qui habitait une ancienne forteresse, avec tour et crénaux, sans aucune fenêtre qui donnât à l'extérieur et qui en reçut la lumière.

Le 11 novembre 1839, Baridon entre dans sa nouvelle place, où il faisait le berger, pendant la nuit, et aidait son maître dans les travaux de la campagne, pendant le jour. Il y travaillait de bon coeur, « comme si tout était à lui », de telle façon que, come dans ses places précédentes et comme il était arrivé à Jacob chez Laban, « tout lui réussissait », rappelle-t-il complaisamment dans ses mémoires écrits un demi siècle plus tard.

Pendant qu'il gardait son troupeau dans les îles de la Durance, il passait ses veilles à chanter des cantiques, avec son nouvel ami Bastion, qui le faisait lire la Bible et la lui expliquait. Ce qui fut une école de vertu que J. P. Baridon n'oublia jamais plus et qui lui permit, plus tard, d'être à son tour un semeur de la bonne semence et un chrétien actif, qui avait compris que la religion doit être vécue personnellement et chaque jour de la vie.

D'Orgon, les deux Vaudois se rendirent un dimanche à Avignon (7), à la recherche d'un pasteur, pour célébrer la Sainte Cène.

---

(7) Avignon, chef-lieu du département de Vaucluse et ancienne capitale du Comtat Venaissin, est sur le Rhône. La ville fut de 1309 à 1377 le siège de la papauté, lors du fameux schisme d'Occident.

Ils y rencontrèrent en effet le pasteur, qui était un M. Frossard, originaire de la Suisse, et qui les accueillit fraternellement.

Retour aux Vallées.

Mais un jour, une lettre des Vallées parvint à Baridon, lui annonçant que sa classe était de levée et que bientôt il aurait dû tirer le sort. Ses maîtres furent en émoi et cherchèrent à le convaincre de rester avec eux. Mais Baridon écouta la voix du devoir et se décida à partir, en promettant cependant que, s'il ne devait pas faire son service militaire, il serait retourné à occuper sa place. Ce qui satisfit son patron.

Pendant qu'il était encore chez celui-ci, un jour qu'il revenait de conduire son troupeau des îles du fleuve, il avait apporté une guirlande rouge, qu'il s'était empressé d'aller fixer au plus élevé des peupliers qu'il y avait derrière la maison, curieux de voir flotter ce ruban rouge, balancé par le vent, au sommet de cette plante gigantesque. Mais le hasard amena d'Avignon à Orgon, la propriétaire de la ferme, qui était royaliste enragée. Furieuse d'apercevoir cette espèce de drapeau rouge dans sa propriété, elle demanda qui avait eu l'audace de hisser ce symbole sur ses arbres. Le maitre n'en sachant mot, on appela le jeune pâtre, qui confessa d'être l'auteur de l'acte condamné, acte qu'il avait commis sans réfléchir et par pure fantaisie. Dame Anselme voyant qu'il n'y avait pas eu malice, ordonna simplement au coupable d'aller enlever le ruban. 15 minutes après le drapeau n'existait plus, et le jeune Baridon de conclure: « Ç'a été pour moi une bonne et utile leçon de prudence ».

Le jour de son départ arrivé, notre jeune homme se dirigea sur Gap (8): de là il se rendit à Guillestre (9) et ensuite, passant par le col de la Croix, il rejoignit sa terre natale, où il put embrasser ses parents. Ses économies se montaient à 200 francs. Voici ce qu'il en fit. Après avoir payé une dette de 100 francs de son père, il en dépensa 70 pour habiller ses parents, en donna encore 20 à son père, en cas de nécessités imprévues, et garda pour lui 10 francs qui devaient lui suffire: soit qu'il fût appelé sous les armes, soit qu'il pût retourner en France.

Cet acte nous le peint au vif et beaucoup mieux que ne pourraient le faire les plus belles paroles.

Au commencement de 1841, il dut partir pour son service militaire, qui se prolongea pendant 14 mois. Il fut plus tard, en 1848, rappelé sous les drapeaux piémontais, qu'il servit pendant 15 mois: son congé définitif lui fut donné en 1851. Pendant son service militaire, il sut se rendre utile en plus d'une façon: en remettant en ordre les habillements des soldats « danarosi » et des sous-officiers, et surtout en écrivant pour ses nombreux compagnons illettrés, quelquefois de huit à dix lettres par jour, soit en italien, soit en français.

---

(8) Chef-lieu du département des Hautes Alpes, Gap est située sur la Luye, affluent de la Durance, sur la ligne de chemin de fer Briançon-Marseille.

(9) Guillestre, petite ville de l'arrondissement d'Embrun, dans les Hautes Alpes.

Pendant la campagne de 1848-49, Baridon s'était trouvé à Novara, Sommacampagna, Villafranca, etc.; il passa aussi trois mois dans la forteresse de Peschiera d'où, « à cause de la trahison du Roi de Rome, Pie IX, qui en retirant les troupes du Général Durando qui était dans le Tyrol, nous fit retirer à notre tour à travers la Lombardie et perdre en 5 jours ce que les troupes sardes avaient gagné en 5 mois »... (10).

De retour de son service militaire, il s'arrêta aux Vallées et travailla pendant deux ans à la maison avec son père et un de ses frères, comme maçon.

En 1844 il reçut une lettre de Turin qui lui proposait une place de « garçon de peine », à dix francs par mois. Il répondit qu'il ne savait rien faire dans une maison de luxe et présenta ses regrets. Une autre missive insista, disant: « C'est justement des montagnards qui ne savent rien faire dont j'ai besoin: ceux qui savent tout faire, je ne les veux pas. Venez ».

Baridon se décida alors et alla se présenter à M.me Féder, qui avait le plus élégant « Hôtel » de la capitale. La confusion du premier moment passée, notre villarenc sut vite s'adapter à ses nouveaux devoirs et put facilement, grâce à son intelligence, à son honnêteté et à son initiative, devenir un des garçons les plus estimés: soit de ses maîtres, soit des clients. Même une Princesse de Russie, qui avait épousé le Marquis Tersy et qui était d'un caractère méchant et tyrannique, finit par le considérer indispensable à son service et par aller le trouver dans sa chambre, au V[e] étage, lorsque cinq mois après il tomba malade. Dans plus d'une circonstance il put rendre de précieux services à ses maîtres, qui lui en témoignaient de la reconnaissance.

Une nuit par ex., en s'en allant, le maître lui avait dit: « Nous n'avons que la petite chambre du N. 17 qui soit libre: aussi vous ne logerez personne ». La nuit était excessivement froide; il y avait partout le verglas et, comme cela arrive souvent à Turin, soufflait une bise qui coupait la figure. Les courriers de France, Milan et Gênes amenèrent 16 personnes que Baridon n'eut pas le courage de renvoyer. Il en logea 12 dans les trois salles à manger, et en laissa quatre auprès du feu, chez le portier. Enfin le courrier de Nice lui emmena encore trois personnes: mari, femme et un enfant, qu'il conduisit au N. 17.

Le matin, le maître est très étonné et va se mettre en colère: il se calme cependant quand il apprend que la somme laissée par les nouveaux clients de la nuit, s'élève à plus de 100 francs, et il annonce à Baridon: « Pour ton intérêt, ton assiduité au travail et ton habileté, tu vas recevoir 15 francs en plus, par mois ».

Son avenir semblait assuré: en 1854, après 10 ans de service, il était l'employé le plus ancien et le plus apprécié de la maison. Il était bien rétribué et cependant il donna sa démission. M. Féder en fut désolé et chercha de le retenir: « Si vous n'êtes pas assez payé, je vous

---

(10) En relation avec la campagne de 1848-49, on peut voir, dans « l'Echo des Vallées » du 12 et 19 février 1937, l'art. intitulé « Souvenirs de campagne », se rapportant à notre villarenc.

donnerai tout ce que vous me demandez, mais restez. Vous savez que mes fils vous considèrent comme un frère ». « C'est vrai, déclara Baridon à son vénérable maître. Si je n'étais commandé que de vous ou de vos fils, je resterai ici toute la vie. Mais je préfère, maintenant, m'en aller ». M. Féder, qui avait laissé Turin pour Gênes, où il possédait un autre Hôtel, comprit le motif qui poussait Baridon à abandonner l'Hôtel maintenant géré par un incompétent, et n'insista plus. Et quelque temps après son grand Hôtel était vendu.

Pendant les années de son séjour à Turin, il avait toujours fréquenté avec beaucoup d'intérêt, les services religieux célébrés dans la Capitale du Piémont par le zélé ministre Amédée Bert, d'abord chapelain des Légations Protestantes à Turin et ensuite pasteur vaudois. Et ainsi en 1855, remontant aux Vallées, il se montra à son tour très zélé pour les progrès de l'Evangile et commença à tenir des réunions dans les étables et les écoles, au Villar, à Bobi et même à la Tour. Il aimait ces réunions de réveil et y assistait le plus souvent possible, délaissant plutôt les « foires et les marchés, les danses et les autres lieux de récréation ». Il était persuadé que nous devons nous laisser conduire par Dieu et suivre le chemin qui nous est tracé par lui: aussi refusa-t-il plusieurs propositions de mariage qui lui paraissaient venir des hommes, et s'intéressa toujours davantage aux réunions de réveil, qui s'étaient alors, quoique avec une certaine lenteur, répandues dans toutes les Vallées, grâce surtout à l'oeuvre inlassable d'Antoine Blanc et de ses amis.

Ces réunions eurent au Villar un florissant commencement en 1855; l'année suivante elles se raréfièrent et l'esprit qui les avait animées se refroidit un peu. Mais c'est précisément dans une de ces réunions religieuses que Dieu lui fit entrevoir le chemin qu'il avait préparé pour lui: c'est-à-dire l'émigration.

Maître décole au Villar: la question de l'émigration.

L'automne de cette même année, Baridon fut invité à s'occuper de l'école de quartier du Ciarmis. Il s'excusa. Mais pressé de se présenter quand-même, et se trouvant être seul candidat, l'école lui fut sans autre confiée.

L'enseignement fut de son gré et il s'évertua à instituer, pendant l'heure de liberté qu'il avait accordé à midi à ses élèves, une leçon de gymnastique et de manoeuvre, pour les garçons, et une de couture pour les fillettes: car il est bon qu'elles « apprennent à faire des poupées, afin d'apprendre à faire, plus tard, des poupons ».

La double initiative fut très bien accueillie: au point que l'Inspecteur des Ecoles vaudoises, à cette époque M. le prof. Rollier, le fit appeler pour lui en demander des nouvelles plus précises.

« Comment et où avez-vous appris cette méthode? » demanda M. Rollier à Baridon. « Pendant mon service militaire », répondit le jeune régent, « et voici comment: en 1848, un Dalmas du Teynaud et deux de ses camarades sardes furent poursuivis par deux dragons au-

trichiens. Les deux amis, plus lestes, franchirent un mur qui se trouvait sur leur passage, tandis que Dalmas reçut un coup de sabre sur la tête, dont il guérit plus tard, mais par miracle. C'est en me rappelant cet évènement que je me suis déterminé à faire faire de la gymnastique à mes élèves pendant les heures de repos ».

« Vous avez bien fait, repartit M. Rollier, et je vous remercie. Je pense établir cette méthode au Collège: car souvent il arrive que, pendant les heures de repos, quelques élèves font des friponneries ». Telle est l'origine de la « manoeuvre » du Collège Vaudois, selon Baridon.

Cette qualité innée d'initiative et de grande praticité accompagna Baridon dans toute sa vie et fit de lui le plus accompli réalisateur, surtout dans le domaine de la colonisation, qui fut sa vraie vocation et qu'il considéra toujours comme une oeuvre spéciale à laquelle Dieu l'avait appelé.

Mais voici encore une épisode de sa vie de régent qui nous le fait connaître dans ses belles qualités mieux qu'une longue digression psycologique.

Parmi ses élèves se trouvaient deux frères de 10 et 12 ans, fils d'un Paul Geymonat. Ils étaient pauvres, ne savaient rien et étaient quelquefois objet de mépris de la part de leurs parents même. Le père avait dit à Baridon: « Je les envoie à l'école pour qu'ils soient au chaud; mais je sais qu'ils n'apprennent rien ». Baridon, qui était convaincu que les enfants doivent être traités selon leur caractère et avec beaucoup de patience pour ne pas blesser leur susceptibilité, commença par les mettre, non pas avec les plus petits, qui ne savaient rien, mais avec ceux de leur âge. Il les traitait avec la plus grande cordialité et leur dit un jour à voix basse: « ce soir, vous sortirez les derniers ». Quand les autres écoliers furent tous dehors, il ferma la porte sur eux.

Les deux frères se mirent à pleurer. Baridon les rassura, les fit approcher de sa table, tira de son tiroir deux morceaux de pain sec qu'il distribua aux deux enfants émerveillés, en leur disant: « Ne dites rien à personne ». Les deux frères, rassurés, dévorèrent en un clin d'oeil le pain dur et s'en allèrent à leur maison tranquilles.

« C'était la faim, écrit Baridon, qui les rendait apathiques et réfractaires aux admonestations des grandes personnes ». Et ces leçons répétées furent si efficaces, qu'au bout de trois mois les deux frères avaient appris à écrire et à lire très couramment, à la grande surprise de leur père.

Et quand à la fin de l'année scolaire le régent fit ses adieux, les élèves, et en particulier les deux Geymonat, versèrent toutes leurs larmes et l'émotion gagna le brave Baridon aussi, qui savait déjà qu'il n'aurait jamais plus repris le chemin du Ciarmis, puisqu'il avait déjà décidé d'abandonner les Vallées « pour chercher, écrira-t-il plus tard, à ouvrir une porte à l'émigration vaudoise en Amérique ».

La première idée de l'émigration vaudoise à la Plata avait été lancée le 25 novembre 1855, au Villar, par David Bertinat et Paul Albarée, qui s'étaient présentés pour la place de régent dans un quartier du Villar. Baridon n'avait pas encore des idées claires là-dessus. Ce ne

fut qu'en février 1856 (époque où avait eu lieu dans le Temple de la Tour une assemblée de 600 personnes pour traiter la question de l'émigration) qu'il se convertit à la nécessité de l'émigration. Ce fut surtout, écrit-il plus tard, « à la vue d'une trentaine d'enfants qui s'étaient présentés devant lui lors d'une réunion aux Eissarts, près de Villanova: où ne se trouvaient que trois ou quatre maisons et où il avait vu, sur une roche en forme de toupie, au bord du Pélis, un lopin de terre de quatre à six mètres que l'on avait fait en y apportant la terre avec une échelle et qu'on arrosait par le moyen d'un petit canal en bois. Il en fut saisi d'émotion et comprit quel était son devoir et celui du peuple vaudois (11).

Une entrevue avec le pasteur Morel ne fit que le convaincre de la nécessité d'une telle entreprise, à laquelle il se consacra entièrement depuis lors, certain comme il l'était que c'était Dieu qui le guidait vers ce nouveau champ de travail. Aussi seconda-t-il M. Morel dans la tâche que celui-ci s'était donnée de pousser les Vaudois à une émigration organisée vers le Nouveau Monde; la considérant comme une nécessité d'ordre économique non seulement, mais comme une nécessité d'ordre moral et une mission à accomplir de la part de l'Eglise vaudoise, qui ne devait pas rester en arrière dans la noble entreprise que s'imposaient toutes les Eglises chrétiennes: de porter l'Evangile sur toute la terre et à tous les peuples.

Pendant que Baridon se faisait apôtre de l'émigration, dans la vallée du Pélis, un Bleynat en faisait autant dans le val Pérouse et de S.t Martin.

Le pasteur Michel Morel avait été, lui, intéressé à l'émigration par un article de M. Le Long, envoyé du Gouvernement de la République Argentine en Europe, article paru en 1855 dans la « Gazzetta del Popolo ». Il en parla privément à quelques Vaudois, convaincu de la nécessité d'une telle solution pour notre peuple qui s'épuisait dans les Vallées. Dans les assemblées qui se tinrent au commencement de 1856, pour agiter le problème de l'émigration, M. Morel avait toujours appuyé avec force les projets qui proposaient une émigration dans la République Argentine, où des offertes très favorables, selon lui, se présentaient à nos colons. Et seulement si la proposition de se rendre en Argentine n'était pas approuvée, il aurait accepté, comme un pis aller, le projet de ceux qui préféraient diriger les pas de nos émigrants vers un territoire plus proche, la Sardaigne.

La proposition d'une émigration dirigée du côté de la Plata fut approuvée par le pasteur François Gay et par l'assemblée, à l'occasion de l'élection d'un régent de quartier. J. P. Baridon, au début, était in-

(11) Il est en outre utile d'ajouter que pendant les années 1854 et 1855 les récoltes aux Vallées avaient été misérables: ce qui avait augmenté la misère dans la pluspart des familles vaudoises. Prarustin par ex., une commune qui en temps ordinaire réalisait, avec le produit de ses beaux vignobles, non moins de 300.000 francs par an, n'avait réalisé, en 1855, que la somme de 300 francs. Ce qui avait obligé plus de 200 personnes à s'expatrier et à se rendre dans la grande ville de Marseille. (Cf. le n. 9 de la « Buona Novella » de l'année 1855).

décis: il s'intéressait particulièrement de l'instruction des enfants de l'école du Ciarmis, qui lui avait été confiée l'automne précédent et du progrès de l'Evangile. Si bien qu'il avait demandé au pasteur de faire des réunions religieuses, de nuit, dans les différents quartiers de la paroisse, soit dans l'Ecole, soit dans des maisons particulières. Sa proposition fut acceptée et le pasteur Gay s'offrit d'y coopérer toutes les fois que cela lui serait possible. Ces réunions « furent toujours très fréquentées et la main de Dieu les bénit ».

Mais au commencement de l'année 1856, et après les réunions mémorables sur l'émigration tenues à la Tour le mois de février et de mars, Baridon se décida à partir pour l'Amérique, et le communiqua avec émoi à la jeune fille qu'il courtisait, pour en connaître ses intentions. Celle-ci lui répondit comme la jeune Moabite à Naomi: « là où tu iras, j'irai: si Dieu nous fait rencontrer le bonheur nous en jouirons ensemble: si vous devez souffrir je souffrirai avec vous et là où vous mourrez, je mourrai aussi ». La courageuse jeune fille était une Geymonat Marie de Michel et de Marie Fontane, née le 25 octobre 1826, donc de six ans plus jeune que Baridon. S'étant ainsi promis l'un à l'autre, ils décidèrent de se marier et de partir le mois d'août. Mais deux autres villarencs, Pierre Gonnet et Joseph Planchon, qui n'étaient pas libres jusqu'au mois de novembre (car ils étaient fermiers), lui ayant demandé de les attendre, le départ fut renvoyé.

C'est ainsi que, vers la fin d'octobre, poussé par des personnes influentes, Baridon fréquenta encore pendant quatre jours l'Ecole de méthode qui se tenait à S.te Marguerite, pour donner aux régents des écoles de quartier de la vallée une direction générale et quelque peu homogène sur l'enseignement à donner à leurs élèves. Mais le six du mois de novembre, les deux jeunes mariés, avec les deux familles Planchon et Gonnet, partaient pour Gênes. Le bâteau retarda son départ jusqu'au 12: ce qui permit à Baridon de revoir M.me Féder, qui y avait un grand Hôtel, plus luxueux encore de celui qu'elle possédait à Turin, et qui fut vendu quelque temps après. Cette noble Dame l'accueillit et le traita avec beaucoup de gentillesse pendant les cinq jours d'attente pour le départ du bâteau qu'ils avaient choisi: l'ENRICHETTA, de l'armateur Piaggio: départ qui s'effectua le 12 novembre, avec 11 vaudois qui allaient rejoindre J. P. Planchon, déjà établi à Montevideo, comme confiseur.

Avant de s'embarquer pour les lointaines régions de l'Amérique du Sud, Baridon avait demandé à son pasteur un témoignage sur sa conduite et sur son caractère. M.r Gay le lui délivra le 3 septembre 1856 et « témoigne avec plaisir que J. P. Baridon et son Epouse sont parmi les membres les plus honorables de son Eglise, d'une conduite chrétienne. Baridon en particulier a montré beaucoup de zèle pour avancer le règne du Seigneur Jésus dans cette Eglise, cherchant selon les talents qu'il a reçu l'édification de ses frères. Que le Seigneur l'accompagne dans le pays lointain où il pense se diriger maintenant ».

Avec ce viatique Baridon laissa donc les Vallées en se dirigeant plein d'espérance, vers les régions de la Plata.

Première, deuxième et troisième expédition.

L'émigration vaudoise d'outre Océan, vers la fin de l'année 1856, semblait devoir se diriger vers l'Argentine. M. Morel, pasteur de Rora, proposait Corrientes; M. Le Long, émissaire de la République, en Europe, pour l'émigration, proposait San Carlos, dans la province de S.ta Fé. Ce dernier faisait une très active propagande, en publiant à Bâle des « *Correspondances de la Colonie de San Carlos* », dans lesquelles il affirmait... « que la Constitution et le Gouvernement du pays ont proclamé la liberté des cultes...., que le Gouvernement n'était pas tyrannique..., que la justice est rendue avec beaucoup d'équité..., que la région était une plaine immense, peu habitée... couverte d'herbe verte et abondante », etc., etc. (12).

Mais la Providence divine, en plaçant à Montevideo J. P. Planchon, qui s'était embarqué à Marseille quelques mois auparavant, la dirigea vers l'Uruguay.

Parties des Vallées, comme nous l'avons vu, le 6 nov. 1856 et de Gênes le 12, les trois premières familles qui se dirigeaient à Montevideo se composaient de 11 personnes. Après une heureuse traversée de 53 jours, elles débarquèrent le 3 janvier 1857 à Montevideo, où elles trouvèrent J. P. Planchon qui les accueillit avec joie.

Baridon projeta tout d'abord d'aller en Australie, où se trouvait Edouard Gay, fils du pasteur du Villar François Gay, alors émérite. Mais ce projet fut bien vite abandonné, car une société agricole l'invitait instamment à se rendre à Canelone, à 8 lieues de la ville, pour s'y établir. Les conditions qui lui furent faites attirèrent Baridon et Gonnet, tandis que Planchon avait déjà décidé de rester dans la capitale, pour y aider son frère.

Les voilà donc engagés avec la Société et partis pour Canelone. Mais une maladie de la femme de Baridon, survenue tôt après, rendait très difficile à celui-ci de maintenir ses engagements. Il en parla à son directeur qui, très honnêtement, lui redonna sa liberté et, peu de temps après, permit aussi à Pierre Gonnet d'abandonner la localité. De là ils se rendirent à la Florida, avec la famille qu'ils étaient venus remplacer (des Perdomo, originaires des Canaries) et qui avait acheté une propriété dans cette nouvelle région, où ils s'établirent.

Généreusement aidés par le propriétaire, après la première récolte, les deux Vaudois purent s'acheter une « chacra » chacun, où ils se fixèrent aussitôt qu'il leur fut possible. Baridon, qui avait été maçon, s'évertua à construire une cuisine en pierres et, tôt après, pour la famille de son maître, un four en briques, que les indigènes venaient admirer de dix lieues à la ronde.

En attendant, aux Vallées, de faux bruits avaient commencé à circuler, assurant que les trois familles vaudoises parties du Villar avaient été la proie des pirates: que les hommes avaient été tués et les femmes volées. Heureusement qu'une lettre de Baridon vint aussitôt

---

(12) Cf. « Correspondance de la Colonie de San Carlos près Santa Fè ». Bâle, Typographie Otto Stuckert, 1860.

rétablir la vérité et redonner un peu d'espérance à ces montagnards qui en ayant déjà vendu leurs terres pour se préparer à passer l'océan, se trouvaient dans un très grand embarras. Mais l'espoir leur revint quand ils eurent entendu le contenu de la lettre qui venait d'Amérique et qui les invitait à suivre l'exemple des premiers émigrés. Ils envoyèrent alors leurs députés à Gênes pour s'occuper de leur voyage.

Là, grâce à une lettre de Baridon, ils eurent bientot fait de s'accorder avec M. Piaggio, l'armateur sur un navire duquel était parti le premier groupe, quelques mois auparavant.

Ce deuxième et plus nombreux groupe de Vaudois qui se préparait, à abandonner le pays natal pour aller rejoindre Baridon et ses compapagnons qui faisaient leurs premiers essais de colonisateurs en Amérique, était composé de deux contingents principaux: un du val Luserne et l'autre du val Pérouse. Et quoique cela paraisse étrange, les nouveaux émigrants qui s'embarquèrent à Gênes le mois de juin 1857 s'étaient décidés à laisser les Vallées séparément, les uns à l'insu des autres.

C'est ce qui explique le fait d'une double destination: ceux de la vallée de Pérouse s'étaient particulièrement mis en relation avec M. Le Long, représentant du Gouvernement de l'Argentine, et se dirigeaient à San Carlos; tandis que ceux de la vallée de Luserne, qui étaient directement en relation avec J. P. Baridon, devaient débarquer à Montevideo (13).

Mais pendant le voyage sur l'océan, qui fut très long (plus de trois mois), ceux de S.t Germain finirent par suivre le groupe du val Luserne qui avait une lettre de recommandation de la part du vice-Modérateur pour Montevideo, et y débarquèrent le 29 sept. 1857, à l'exception d'un Bleynat, qui était le chef de l'escouade de l'autre vallée. Les frères Durand, de la même équipe et qui avaient déjà, comme Bleynat, versé à M. Le Long la somme de 200 francs, comme à compte des terres qu'ils devaient avoir de la part du Gouvernement argentin, préférèrent se mettre en état de perdre cette somme (comme il leur arriva) et suivirent le contingent qui, au nombre de 75 personnes, débarqua dans la capitale de l'Uruguay, à la fin du mois de septembre 1857.

A peine débarqués, les Vaudois s'empressèrent de chercher la personne à qui était destinée la lettre du vice-Modérateur de l'Eglise Vaudoise. Ils déléguèrent à cet effet deux personnes: J. Negrin et D.d Geymonat. Ceux-ci n'eurent pas de difficulté à trouver le chapelain de la Légation britannique, le Rév. F. H. S. Pendleton, qui les accueillit avec beaucoup d'amabilité et qui, une fois au courant de leur situation actuelle et du désir des Autorités religieuses de l'Eglise Vaudoise à leur égard, se hâta vers le port où il trouva tous les émigrants Vaudois réunis autour de leurs bagages, fatigués du long et mauvais voyage et

(13) Une lettre de Baridon, du 5 avril 1857, de la Florida, exposait quelle était sa situation présente: situation qu'il n'aurait pas échangée, écrivait-il, avec celle du plus riche propriétaire des Vallées. Il ajoutait que le pays était fertile, facile le travail, excellent le climat, bons et généreux les voisins.

éperdus de se retrouver dans une terre étrangère et au milieu de gens dont ils ne connaissaient pas le langage.

A son arrivée, tous se levérent respectueusement, le chapeau à la main. Le pasteur anglais les salua cordialement, serra fraternellement la main aux grandes personnes, caressa les enfants et fut très favorablement frappé des paroles simples et confiantes qui lui furent adressées en signe de remerciements et de salutation. Il s'occupa ensuite de leur trouver un logement, loua deux chevaux pour expédier deux Vaudois (J. P. Planchon et le fils de D.d Roland) à la Florida, afin d'avertir J. P. Baridon de l'arrivée de ce nombreux contingent d'émigrés vaudois.

On peut aisément se figurer la joie réciproque de la première rencontre et la cordialité de l'accueil que reçut Baridon, lorsqu'il arriva à Montevideo à cheval et devançant les chars à boeufs envoyés pour le transport des nouveaux arrivés et de leurs bagages, de la capitale à la Florida. C'est dans cette occasion que Baridon vit pour la première fois le Rév. Pendleton et qu'il dut lui faire une très vive impression, puisqu'il devint dans la suite son homme de confiance au sein de la colonie vaudoise et son bras droit dans les différents projets de colonisation qui se firent dans la suite par son moyen.

Le pasteur anglais, qui était à Montevideo depuis trois ans, à peu près, célébra en français, chaque jour, le culte pour les 75 Vaudois et le dimanche il les conduisit dans le Temple de la colonie anglaise, où il fit pour eux, vers les deux heures de l'après midi, un second service religieux, en français. Quand les charriots furent arrivés et que tout fut prêt pour le départ, le Rév. Pendleton congédia les familles vaudoises en leur disant: « Allez, à la garde de Dieu. Tenez-vous toujours unis et ne manquez pas de faire le culte tous les dimanches. J'espère que rien de fâcheux ne vous arrivera: mais si vous avez besoin de moi, venez me chercher. Je ferai pour vous tout mon possible ».

Aussi pendant le voyage de retour à la Florida, Baridon avait devancé les charretiers, pour aller préparer la réception de ses compatriotes. Il avait cinq vaches à traire: il s'en procura trois autres et prépara ainsi, avec du maïs, de la graisse, du lait et de la viande, le meilleur des accueils aux nouveaux arrivés, qui furent reçus avec enthousiasme aussi par les gens du pays « qui fondaient toutes leurs espérances sur l'arrivée de ces laborieux agriculteurs, venant pour défricher leurs terres incultes et pour porter chez eux le bien être et la civilisation des pays de l'Europe ».

Les Vaudois qui en avaient les moyens achetèrent des lots de terrain, qui se payaient alors 120 francs les 72 journaux carrés. Les autres familles de colons furent recherchées par les riches propriétaires du pays comme travailleurs et purent assez facilement et rapidement se gagner des animaux et du bois de charpente nécessaire pour bâtir, plus tard, leurs habitations sur leur propre terrain. Ainsi les Vaudois réussirent, sans trop de difficultés, à s'organiser et à se constituer en colonie.

En attendant, un troisième et plus nombreux contingent se préparait à partir des Vallées et à traverser l'océan qui les séparait des nouvelles terres que la Providence semblait leur destiner, pour améliorer leur sort et celui de leurs familles.

Le troisième groupe d'émigrants s'était rendu à Gênes le 28 nov. 1857, mais dut attendre plusieurs jours avant de s'embarquer. Il était composé de 136 personnes: 27 familles et 15 individus isolés. 35 étaient de Bobi, 45 du Villar, 28 de la Tour, 5 de S.t Jean et 38 de Prarustin. Le pasteur de l'Eglise Vaudoise, M. Charbonnier, les visita à maintes reprises sur le bâteau, les exhorta à se tenir unis, à se donner une direction de 5 membres pendant la traversée. Le dimanche 6 décembre il célébra pour eux, en français, le culte à bord du bâteau, et avant de se séparer on chanta avec émotion le psaume 116: « J'aime l'Eternel parce qu'Il a entendu ma voix et mes supplications ».

Le lendemain 7 décembre le navire, qui s'appelait « ADELE », laissa le port. Après une navigation longue et pénible, nos colons rejoignirent les côtes de l'Amérique du Sud et débarquèrent, le vendredi 29 janvier 1858, à Montevideo, où se trouvait toujours J. P. Planchon, sentinelle avancée de nos émigrés en Uruguay, et qui eut la satisfaction de saluer, à l'arrivée du bâteau, son frère Etienne, qui venait le rejoindre en Amérique.

Le Rév. Pendleton, qu'il avait immédiatement averti de l'arrivée de ces nouveaux colons, trouva un grand logement près de la douane pour loger tout ce monde. Le dimanche 31 janvier les Vaudois eurent un service religieux dans le Temple de la Légation Britannique, et encore le 7 février, avec un service de S.te Cène (14).

M. Pendleton envoya successivement M. Planchon et un autre Vaudois à la Florida, pour annoncer aux colons l'heureuse arrivée de leurs coreligionnaires et pour aviser aux moyens de transport. Baridon envoya cette fois 12 charriots qui s'en retournèrent tous bien chargés, quoique les hommes préférassent aller à pied, pour mieux admirer ces interminables plaines, couvertes d'animaux domestiques, de cerfs et d'autruches.

Le nouveau pays plaisait aux Vaudois et partout où ils passaient, ils étaient salués et accueillis avec joie par les habitants du pays: depuis la capitale jusqu'à leur destination, où ils trouvèrent en arrivant les riches « estancieros » de la région qui se disputaient les familles les plus nombreuses. Car ce qu'on réclamait alors dans ces contrées, c'était surtout des bras pour travailler ces immenses campagnes, presque désertes et incultes.

Dans quelques jours toutes les familles nouvellement arrivées et qui s'étaient groupées chacune autour de ses propres bagages furent placées chez les propriétaires des « estancias » voisines, ou dans les terres qu'elles achetaient elles-même.

(14) Cf. lettre de M. Pendleton à M. Malan, du 2 février 1858. A. T. V.

Le curé Majestas.

Mais l'arrivée de tant de protestants et l'accueil affectueux dont ils étaient partout l'objet, provoqua bientôt la colère jalouse du prêtre jésuite Majestas, qui se mit en campagne contre les nouveaux venus, en fanatisant la population pour les faire déguerpir de ces endroits et pour les chasser du pays.

Baridon, qui était devenu le chef reconnu des Vaudois et leur conducteur spirituel, fut un jour appelé à comparaître devant la chef de la Police. Il s'y rendit et répondit aux questions qui lui furent posées et eut l'inspiration de renvoyer de quelques jours l'entrevue qui lui était offerte avec le chef politique et le curé de la Florida, remarquant que la semaine sainte allait commencer et que conséquemment les bureaux seraient fermés. Sa proposition fut approuvée et Baridon profita de ce délai pour se rendre, en toute hâte, avec son voisin Jean Negrin, à Montevideo chez M. Pendleton, pour le mettre au courant de la situation des Vaudois.

A peine fut-il possible de trouver les bureaux ouverts, M. Pendleton se porta immédiatement chez le Min. de l'Intérieur, et lui expliqua la situation de la colonie vaudoise à la Florida. C'était le 3 avril 1858.

Le Ministre écrivit sans délai une lettre au chef de Police de la Florida, don Giovanni Caravia, et renvoya M. Pendleton, en le rassurant sur le sort de ses protégés. En effet, lorsque Baridon (qui était reparti avec son compagnon le jour même et était arrivé chez lui le dimanche de Pâques, tard dans la soirée et attendu avec anxiété par les Vaudois) se présenta au Bureau de la Police, le jour après, c'est-à-dire le jour convenu, il fut traité aimablement et les Vaudois, comme le demandait la lettre du Ministre, du 3 avril 1858, eurent pleine « liberté de faire des réunions religieuses, d'y accomplir les actes de culte et d'y instruire leurs enfants ».

Mais voici comment se passa ce moment mémorable pour notre Baridon, d'après les souvenirs qu'il évoqua et rédigea, non sans une certaine complaisance et peut-être un peu trop d'emphase, une quarantaine d'années plus tard.

« Le lundi après Pâques, les habitants des différents départements se rendent en très grand nombre à la ville: soit pour y célébrer leurs devoirs religieux, soit pour s'y amuser aux courses des chevaux et à d'autres jeux et divertissements publics. L'affluence du monde à la ville était énorme; les rues principales et la place publique étaient remplies de personnes de tout âge, lorsque Baridon et son ami Griot, à cheval, arrivent de leur maison de campagne pour porter au chef politique de la Florida la lettre du Ministre de l'Intérieur, obtenue par l'entremise de M. Pendleton ».

Baridon est bien connu comme le chef des protestants, contre lesquels l'anathème a été lancé par le jésuite Majestas, et tous ceux qui le rencontrent le regardent ébahis et ahurés, craignant quelque acte de violence contre lui.

Ils ont la sensation qu'il va à la boucherie, qu'il va se jeter dans les mains de son bourreau. « Nous marchons lentement, écrit Baridon dans ses Mémoires, sur la Place où tout le monde nous attendait... Le domestique du Commandant nous voit arriver: il s'approche de la fenêtre du Prêtre pour aviser son maître de notre arrivée. Nous descendons de cheval à six pas devant la porte de la Cure. Je demande au domestique s'il était possible de parler au Chef politique: celui-ci entre pour le lui dire. Le Chef est sorti avec les cheveux droits, la barbe hérissée et les yeux comme des flammes de feu. *Que hay?* me dit-il. « M. Caravia, j'ai une lettre pour vous ». *Aver*, dit-il brusquement. Je lui présente poliment la lettre du Ministre ouverte (15).

Quand il eut déployé le document et jeté un regard à la signature, « il devint pâle comme un linge ». Mais à peine eut-il lu les premières lignes, qu'il devint « gracieux comme un agneau », disant: « Il fait beaucoup de soleil; entrez et remettez votre chapeau ». Il donna ordre ensuite à son domestique de m'apporter une chaise, où il me pria de m'asseoir. Après quoi il entra dans la chambre où il y avait le Curé.

Après quelque temps il en sortit et me congédia ensuite en me disant: « Je vous laisse libre de faire vos réunions religieuses, d'instruire vos enfants, etc... et quand vous aurez décidé de construire un temple, vous n'aurez qu'à me prévenir... Allez, termina-t-il en me tendant la main; personne ne vous fera rien; mais si quelqu'un vous insulte, avisez-moi ».

Saluant amicalement la foule qui avait en partie assisté en grand silence à toute la scène, Baridon et Griot remontèrent à cheval et rentrèrent satisfaits chez eux, remerciant certainement dans leur coeur la providentielle intervention de M. Pendleton auprès des Autorités de l'Etat, qui leur avait donné complète victoire sur leurs ennemis.

On peut en effet affirmer que depuis lors, les Vaudois furent respectés et laissés relativement tranquilles. Malgré cela, M. Pendleton, qui à cause de son séjour prolongé à Montevideo devait connaître la façon d'agir des jésuites, craignant quelque vengeance de la part du curé Majestas, se mit à l'oeuvre pour trouver d'autres terres plus convenables à ses protégés vaudois. A cet effet, en juin 1858, il s'était rendu « incognito » jusqu'à la Florida. Et là, à la suite de nouvelles menaces aux Vaudois, il avait pris la décision d'aller à la recherche de nouvelles terres et avait immédiatement envoyé Baridon, en compagnie d'un Long et d'un Vigne, pour s'enquérir des localités plus adaptées à une colonisation agricole (16).

---

(15) Dans sa lettre, le Ministre appelait « laborieux et simples » les Vaudois, par conséquent pacifiques... « que leurs réunions soient libres et que la paix ne soit troublée par aucun étranger, sous aucun prétexte ».

(16) Cf. lettre de M. Pendleton au Mod. Malan, du 28 juin 1858, dans laquelle il est écrit: « une description du voyage que j'ai entrepris, écrite de la plume de B. accompagne la lettre précédente à M. Chambeau ». « C'est mon intention, ajoute-t-il dans cette même lettre, de former (une fois rentré en Angleterre) une société pour encourager les Vaudois de s'établir ici; selon moi la main du Seigneur dirige cette oeuvre; et l'évangélisation de ces malheureux pays doit se faire par les Vaudois ». A. T. V.

Sur ces entrefaites, le chapelain anglais rencontra M. Doroteo Garcia, président d'une société agricole de la capitale, qui projetait de fonder une colonie au Rosario. Cette rencontre fut providentielle pour les Vaudois qui, après avoir fait visiter ces nouvelles terres par Baridon et un Long, accompagnés de M. Pendleton, et après les avoir trouvées de leur gré, s'accordèrent avec cette compagnie et transplantèrent ainsi 45 familles de la Florida au Rosario oriental. Le contrat entre les Vaudois et la Société agricole du Rosario fut signé le 31 juillet '58 à Montevideo, après six semaines de pourparlers et d'explications. Baridon faisait au moins une course par semaine de la Florida à Montevideo, de la part des Vaudois qui, affirme le chapelain anglais dans une de ses lettres, trouvaient toujours qu'il manquait quelque choses, que le contrat n'était pas assez clair, etc.

« Ils seront beaucoup mieux au Rosario qu'à la Florida, écrit encore M. Pendleton au Modérateur Malan, quoique la persécution soit cessé, depuis ma visite chez eux. A la Rosario ils seront entourés d'Anglais, et c'est une énorme, je dirais même la seule, protection dans ce pays... J'espère que la main du Seigneur se trouve avec nous et je prie ardemment pour ce que nous faisons soit pour la gloire et l'avancement de son royaume dans ce pays. Je vois dans cette démarche une nouvelle carrière pour moi à mon arrivée en Europe et aussi longtemps que le Seigneur m'accordera la santé et la force, mes services seront pour les Vaudois colons » (17).

C'est ainsi que, dirigée par la Providence, naquit la première des colonies vaudoises dans l'Amérique du sud, qui deviendra plus tard la Colonia Valdense d'aujourd'hui.

(*à suivre*) T. G. PONS.

---

(17) Le contrat fut signé, au nom des quarante familles vaudoises alors établies à la Florida, par J. P. Baridon, Michel Long et J. Daniel Vigne; par Doroteo Garcia, Juaque Errasquin et Juan Quevedo, au nom de la Société. Le contrat comprend 14 articles, est très précis et démontre le bon sens pratique des colons et leur prudence. Cf. lettre de M. Pendleton au Mod. Malan, du 29 juillet 1858. A. T. V.

Recensioni

Nous remercions le prof. Amédée Molnar, de la Faculté Théologique « JEAN HUSS » de Prague, d'avoir préparé pour notre Bulletin la réduction en français de deux articles intéressant particulièrement nos lecteurs qui, d'autre part, n'auraient pu prendre vision du contenu de ces articles, écrits en langue tschécoslovaque.

La réduction que nous publions servira à mettre en relief plus d'un côté des relations entre les Vaudois et les Frères de l'Unité qui n'étaient qu'imparfaitement connus jusqu'ici et que le prof. Molnar cherche de préciser et d'éclaircir avec ses travaux, comme déjà il avait fait avec son article sur "Luc de Prague et les Vaudois", paru dans le N. 90 de notre Bulletin historique.

Tout lecteur attentif saura gré à M. Molnar de son travail actuel et de toutes ses recherches regardant l'histoire des relations de ces deux mouvements évangéliques antérieurs à la Réforme du XVI siècle.

Amedeo Molnár: *Valdenstí a reformace* — Les Vaudois et la Réforme. Article paru dans les Cahiers théologiques de la Krestanská revue, publiée par la Faculté Comenius de théologie à Prague, année 1952.

En septembre de l'année 1532, au synode de Chanforan, les Vaudois des Alpes embrassèrent la Réforme. Cette date est indubitablement la borne la plus importante de l'histoire vaudoise. Elle signale le changement dramatique par lequel un mouvement jusque là souvent socialement subversif, passait — sous le drapeau de la Réforme de l'Europe occidentale — à une résistance déclarée vis-à-vis de l'église papale, renonçant en même temps à quelques uns de ses signes caractéristiques d'autrefois. Le principe de résistance passive et à la fois une espérance eschatologique, contradictoire seulement en apparence, visant une réforme radicale de la société, furent échangés contre le postulat de confesser ouvertement la souveraineté du Christ sur l'Eglise dans une lutte active contre l'effort de Rome désirant s'emparer de la suprématie sur les consciences, cependant sans intention révolutionnaire contre l'ordre féodal établi. La ligne ébyonite fut interrompue, en théorie et en pratique, par la ligne paulinienne.

Plus d'une cinquantaine d'années déjà avant l'apparition de la Réforme occidentale, une fermentation qui cherchait de nouvelles conditions d'existence s'étendant à de nouvelles conquêtes missionnaires, se fit sentir au milieu du peuple vaudois. D'une part, elle se fait remarquer par un nuoveau courage à confesser sa foi, tout en risquant, le cas échéant, d'abandonner la doctrine traditionnelle d'inadmissibilité d'une défense violente, d'autre part, par une révolte contre l'oppression économique masquée par le zèle antihérétique des seigneurs. Sous ce point de vue, on peut concéder que « l'hérésie vaudoise était en partie l'expression de la réaction des bergers patriarcaux des Alpes contre le feudalisme qui avait pénétré jusqu'à eux ». *Fréd. Engels*: La guerre des paysans allemands, traduction tchèque, Praha 1950, 37.

Ces contours qui viennent d'être ébauchés, nous pouvons les saisirs nettement lors de l'insurrection des Vaudois contre Charles I.er de Savoie dans la vallée de Luserne, l'an 1483. Ce n'est donc pas uniquement dans leur attachement au calvinisme que nous avons à chercher l'explication pour l'attitude combative des Vaudois des Alpes, tellement admirée par quelques historiens qui ont écrit sur les XVIe et XVIIe siècles.

Il en est de même de l'« expansion » missionnaire des Vaudois. Elle est de l'époque d'avant la Réforme. Il semble que l'onde principale du reflux des Vaudois des Alpes en Calabre date du commencement de la seconde moitié du XVe siècle.

A cette même époque remontent les succès de leurs Barbes dans le bassin supérieur du Pô et ailleurs encore. Tout ce mouvement, prouvé par des sources peu nombreuses, il est vrai, mais éloquentes, témoignent de nouvelles forces dans l'histoire des Vaudois.

La constatation que ce rajeunissement du mouvement vaudois devança la Réforme occidentale et qu'il se fit comme un tardif écho des manifestes hussites, ne manque certes pas d'intérêt. Je ne songe pas ici uniquement aux relations des Frères de l'Unité avec les Vaudois d'Allemagne, au voyage en Italie de Luc de Prague, en 1498, et à la grande vraisemblance d'une fréquente réciprocité théologique entre Frères et Vaudois durant le premier quart du XVI[e] siècle, prouvée par la littérature vaudoise d'origine tchèque, mais aussi au résonnement, passé souvent inaperçu, de l'eschatologie sociale des Hussites chez les Vaudois de Paesana à l'aube du XVI[e] siècle.

Un document précieux nous permet d'examiner de plus près les motifs du programme de la révolte vaudoise à Paesana et de fixer sa filiation surprenante. C'est une liste inquisitoriale des erreurs vaudoises, dressée à Paesana l'an 1510, sur le champ de bataille même. Nous y apprenons beaucoup quant aux opinions dogmatiques de ces descendants des « Pauvres de Lyon » et quant à la source où ils puisaient le courage de critiquer sévèrement l'ordre social en se basant sur la Bible. Cette source, c'est la Bohême des hussites et des Frères, grandie dans l'imagination des Vaudois en un pays de Liberté et en un centre d'événements libérateurs de caractère eschatologique. Les « Errores Valdensium in Paesana commorantium » indiquent avec une stupéfaction scandalisée la conviction vaudoise qu'un jour, à la tête d'une grande armée, viendra un roi de Bohême, subjugant les régions et les villes, balayant les églises, assassinant le clergé, lui enlevant les biens temporels et abolissant les péages comme toutes sortes d'exploitation. Il fixera un impôt très bas, d'un seul gros par personne, introduira la communauté des biens et soumettra tous les hommes à sa loi. Un roi tchèque! Si les Vaudois des Alpes fixaient leurs regards vers la Bohême avec un si grand espoir en cette fin du XV[e] siècle et au début du XVI[e], nous n'aurons pas le droit de voir dans l'arrivée des Barbes Daniel de Valence et Jean de Molines à Mladá-Boleslav en 1532-33 un simple épisode presqu'inexplicable, mais la conclusion d'une longue infiltration de données théologiques tchéco-vaudoises réciproques, dans lesquelles les aspirations d'ordre social ont certainement leur place.

L'idée que le libérateur venant de la Bohême serait Vaudois, entre bien dans le cadre des autres « hérésies » décrites dans « Errores Valdensium ».

Ceux de Paesana étaient loin du principe matériel de la Réforme lorsqu'ils enseignaient l'entière perfectibilité, mais ils se rapprochaient des thèses hussites quand ils contestaient au mauvais prêtre la puissance de consécration soit quant au baptême et à l'eucharestie, soit quant à la confession.

Ce que nous avons indiqué jusqu'ici, suffit à prouver que la Réforme occidentale atteignit les Vaudois au moment où leur propre dynamisme historique tendait vers de nouvelles conquêtes et cherchait en tâtonnant des formes de manifestation inaccoutumées jusqu'ici. C'est de ce point de vue qu'il faut contempler aussi l'effort vaudois pour entrer en contact avec les réformateurs. En septembre 1526 les représentants vaudois se réunissent au Laus dans la vallée du Cluson. Des opinions multiformes et des embarras sensibles sont significatifs pour ce synode. La question s'il fallait accueillir un allié dans les églises de la Réforme était une question vitale pour les Vaudois. Il n'etait cependant point facile de s'orienter dans le flot de nouvelles pensées et de programmes, et cela d'autant moins que jusque là la Réforme ne s'était encore point fixée dans des types doctrinaux précis. Les réformateurs de différentes directions désiraient gagner les âmes des frères italiens. Ceux-ci envoyèrent Georges Morel et Pierre Masson à Neuchâtel. Un questionnaire de 47 articles et les entretiens avec les réformateurs, qui y sont notés, sont des documents des plus précieux de la doctrine vaudoise avant l'adhésion définitive à la Réforme.

Après tout ce que nous avons dit, nous ne devrions pas être surpris que les thèses vaudoises ressemblent tellement à celles de Frère Luc de Prague. Ne dirait-on pas prononcée de la bouche des Frères, la conviction vaudoise que le contenu du message chrétien est exprimé dans les douze articles du credo apostolique et que tout ce qui est en plus, n'est qu'invention humaine? Comme venant des Frères,

cette définition des sacrements qui seraient une forme visible d'une grâce invisible (définition d'origine augustinienne), l'opinion qu'ils sont au nombre de sept, et l'exigence du célibat pour les ministres? Qui connaît la théologie de l'Unité des Frères à l'époque de Luc, ne se défend point de l'impression que le questionnaire touchant les questions dogmatiques peu claires, aurait pu être présenté par n'importe quel Frère. Les Vaudois réclament la lumière dans la question de la prédestination et de bonne conduite et moeurs du ministre, ils ignorent si le prédicateur peut amasser quelques biens, s'il peut se marier, si le serment est admissible, dans quel rapport sont les oeuvres avec la justification par la grâce, jusqu'où s'étend l'autorité du bras séculier et quelles règles il faut observer en ce qui concerne les héritages, le commerce et les emplois de ce genre. En lisant la réponse de Bucer, nous rencontrons les mêmes objections à l'enseignement, que Frère Luc, en 1523, avait à combattre, en se défendant des réserves de Luther envers les Frères.

Le seule différence plus essentielle entre le point de vue vaudois et celui des Frères consiste en ce que les Frères aient élaboré leur dogmatique indépendamment et au cours de longues luttes intérieures, tandis que les Vaudois la reprirent des Frères, ne parvenant pas à l'assimiler parfaitement. En ce sens on ne peut placer le signe d'identité entre le principe des Frères que seule une compréhension progressive des vérités révélées dans l'Evangile peut conduire à des changements de dogmes, et l'aveu des Vaudois d'etre parvenus à maintes vérités par ouï-dire (aquellas cosas nos havian tant solament por auviment), sans même les avoir entièrement comprises (motas cosas lasquals son resconduas a nos per la colpa de la nostra tardita). Deux chemins seulement pouvaient tirer les Vaudois de cet embarras: l'adhésion à la Réforme occidentale ou à l'Unité des Frères.

Qu'il n'y eut pas en effet, d'autre chemin, c'est ce que prouve le synode de Chanforan (Voir le voyage des deux Barbes à Mladá Boleslav).

Le synode au Val Saint Martin, en août 1533, confirma entièrement la résolution de celui de Chanforan et de ce fait, il scella non seulement l'adhésion des Vaudois à la Réforme occidentale mais encore il rendit pour longtemps impossible la synthèse désirable, selon notre avis — c'est aussi la conviction du théologien Giovanni Miegge, exprimée dans l'article « Le due riforme » dans La Luce, 1949, no 3 — de la « deuxième » et « première » Réforme, et refusa d'unir le message inaltéré de la justification de l'homme par la seule foi en Christ Jésus à l'efficacité sociale tchéco-vaudoise. Le synode de Chanforan fut un moment historique dans lequel les deux réformes se rencontrèrent sans se comprendre pleinement. Elles n'aboutirent pas à leur synthèse, mais à la victoire de l'une seulement. Le chemin historique des Vaudois eux-mêmes fut, il est vrai, d'un puissant secours à cette victoire, particulièrement dès la fin du XVe siècle. Positivement, par la lutte pour acquérir le droit à une existence leur permettant de confesser publiquement leur foi, négativement par le manque de clarté de leur dogmatique que ne suffisait pas à dissiper, si dynamique fût-elle, le legs de la lointaine Bohême des hussites et des Frères, que les conditions ne leur permirent que d'entrevoir.

En appendice le Cahier publie le texte original de la lettre des Frères de Mladá Boleslav, adressée le 25 juin 1533 aux Vaudois. Ce texte a été établi grâce à la fraternelle amabilité du professeur G. Gonnet de Rome.

Compte-rendu de l'auteur

Amedeo Molnár: *Valdenky pritel Komenského* — Un ami vaudois de Coménius. Article paru dans les Cahiers théologiques de la Krestanskà revue, Prague 1952, pp. 127-132.

Lorsqu'en 1655 Coménius corrigeait à Lesno en Pologne les épreuves de la traduction du latin en tchèque de son « Historia persecutionum ecclesiae Bohemicae », il se décida à terminer le volume par une remarquable manifestation de solidarité oecuménique. C'est à cette décision que la première édition tchèque de « l'Histoire des persécutions » doit son Epilogue, un manifeste pour l'unité du camp réformé et particulièrement pour l'identité de la cause des Frères Tchèques et de celle des Vaudois.

L'Epilogue donne dans un langage émouvant des informations sur les évènements contemporains en Piémont, où le duc de Savoie, dès le mois de janvier 1655, prit des mesures pour extirper les Vaudois. Coménius dépeint en détail, évidemment

d'après la description d'un témoin oculaire, les cruelles bestialités des neufs « régiments du peuple militaire » dans les Vallées des Alpes, particulièrement dans les localités du Taillaret, d'Angrogne et de Torre Pellice. Il est déjà au courant de l'action diplomatique des puissances protestantes de Suisse, Hollande et Angleterre en faveur des persécutés. L'Epilogue culmine dans une prière d'intercession dont le ton et les motifs font penser au fameux sonnet de John Milton de la même année. Coménius écrivait à un moment, où les évènements du Piémont n'étaient pas encore parvenus à une accalmie et où il en avait des nouvelles toutes fraîches, datant à peine d'un ou deux mois. Très probablement il avait eu ces nouvelles par l'entremise de son ami anglais John Dury, qui séjournait depuis une année en Suisse. Toutes ces nouvelles avaient une seule source qui devint aussi le modèle de l'Epilogue de Coménius. L'auteur en était Jean Léger. Nous pouvons prouver la dépendance de l'Epilogue tchèque de Coménius par égard au manifeste de Jean Léger, daté du 1er mai 1655, presque phrase après phrase.

L'édition tchèque de « l'Histoire des persécutions » ne s'est pas répandue dans le monde. Elle fut presque entièrement dévorée par l'incendie de Lesno à la fin de 1655. Ce n'est qu'en 1663 que Coménius en prépara une réédition à Amsterdam.

Entre temps il connut personnellement Léger. Les chemins par lesquels Léger parvint en Hollande et qui l'amenèrent à entrer aussi en relations avec le dernier évêque de l'Unité des Frères, étaient non moins épineux que les chemins de Coménius. L'égalité des vicissitudes devint pour les deux représentants de deux églises persécutées le ciment de leur tardive amitié. Le 9 mars 1662 Léger franchit la frontière hollandaise. C'est dans ce pays qu'il rencontra et salua cordialement Coménius et envoya, par son entremise, à Jean Bythner, chef des Frères Tchèques en Pologne, une lettre qui, hélas, n'a pas été conservée. A ce même Bythner Coménius transmettait, le 3 avril 1662, avec une évidente émotion, la nouvelle de la rencontre avec Léger et de leur entretien: Episcopus illorum (Waldensium) primarius ad nos usque penetravit, Ioh. Legerus, vir eximius, cum quo ut mihi notitiam contrahere liceret, patroni nostri pietas efficit, summo utrinque solatio. Etiam tu nobis intereras, inscius licet: ecce testis epistola illius ad te.

Léger s'endormit la même année que Coménius. Quelques mois avant sa mort parut sa fameuse Histoire. Jean Léger, à son tour, y a exprimé son amitié pleine d'admiration pour Coménius, en citant une grande partie du 20ème chapitre de « l'Histoira persecutionum » de Coménius, l'introduisant par ces mots: « Le vénérable, docte et pieux Coménius, seul survivant de tous les évêques réformés, qui sont échappés des persécutions de Bohême, dans l'Histoire qu'il en a dressée, tirée des annales et chroniques de ce pays-là, qu'il a miraculeusement sauvés des embrasemens et qu'il conserve encore maintenant en Amsterdam... » (Léger I, 167).

Compte-rendu de l'auteur

Notizie e segnalazioni

Continuando la sua collaborazione all'Annuario del Liceo « Alfieri » di Torino, il prof. Emilio Tron ha pubblicato quest'anno « Due canzoni popolari francesi del primo '600 », con un commento storico musicale. La prima di queste canzoni è la « COMPLAINTE DU DUC DE BIRON », di 10 strofe: cinque di otto versi e cinque di sei; le quali ultime richiedono, nel canto, la ripetizione dei primi due versi. Il personaggio ricordato dalla Complainte è un illustre capitano francese: Charles de Gontaud de Biron, nato nel 1562 e morto giustiziato il 31 luglio 1602, colpevole del crimine di lesa maestà.

L'altra canzone popolare è la « COMPLAINTE DU DAUPHIN », di cui si dev'essere completamente perduto il ricordo in Francia, mentre nelle nostre valli la sua melodia è ancora conosciuta da alcuni vecchi montanari. Le strofe sono in numero di sei, tutte di 10 versi.

Ci rallegriamo col prof. Tron per la sua attività di storico e di musicologo, attività che speriamo continuerà a dare regolarmente i suoi frutti nel campo etnografico valdese.

Nell'assemblea annuale della Società di Studi Valdesi, tenutasi il 29 agosto 1954, il prof. Emilio Tron, in una interessante comunicazione, espose in che modo egli sia pervenuto a ricostruire due iscrizioni nel tempio del Ciabas, che erano state in parte distrutte, con l'asportazione fatta da ignoti delle lettere di bronzo che originariamente le componevano. Offriamo con piacere ai nostri lettori le conclusioni del prof. Emilio Tron nei riguardi delle due iscrizioni epigrafiche.

Ricostruzione dell'epitaffio già esistente sulla lapide che si trova a lato della porta del tempio del Ciabas, a sinistra di chi entra.

ICI REPOSE
FRANÇOIS BROUZET CAPITAINE D'INFANTERIE
AU SERVICE DU ROI
NE A VALLERAUGUE EN LANGUEDOC EN 1720
DECEDE A TURIN L'AN 1793
PASSANT SI TU VEUX SAVOIR QUEL DROIT IL A
AU SOUVENIR DE LA POSTERITE, INTERROGE
LES PAUVRES

L'altra ricostruzione fatta dal prof. Tron è quella dell'epitaffio di una seconda lapide del Ciabas, posta a destra di chi entra nel Tempio.

FRANC. DAN. MARCUARD
PATERNIACENSI HELVETI
EQUITUM CENTURIONI
IN ITINERE QUOD PATRUM JUSSU
SUSCEPIT DEFUNCTO
HOC SUI DESIDERII MONUMENT.
POSUIT
SENATUS REIP. BERNENSIS
AN DI MDCCXCII

Tesi di laura della Sig.ra Turin Nicoletta su « CARLO ALBERTO E I VALDESI », presentata e discussa alla Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Torino (relatore il prof. Walter Maturi), nell'anno accademico 1952-53 (dattiloscritto di 202 pp.). dono dell'A.).

La tesi consta di 4 ampi capitoli e di una introduzione intesa a chiarire il problema delle relazioni fra il Sovrano ed i suoi sudditi valdesi e soffermantesi particolarmente sui rapporti in sede di politica amministrativa, che lumeggiano lo « sviluppo e le modificazioni spicciole della politica di C. A. al riguardo di sudditi ben distinti dal resto dei cittadini piemontesi », sul piano dell'eguaglianza civile e che « costituivano un notevole problema diplomatico a causa degli interessi contrastanti che si agitavano intorno ad essi ».

Il lavoro è stato compiuto, afferma l'autrice, ricercando ed esponendo cronologicamente i fatti che costituiscono rapporti diretti ed indiretti fra il Re ed i Valdesi: dal 1831, anno di ascesa al trono di C. A. fino al 1848, anno dell'Emancipazione dei Valdesi.

L'abbondante materia è stata raggruppata in tre capitoli, che rappresentano tre fasi nella evoluzione dei rapporti fra i Valdesi ed il Re. Il periodo che va dal 1831 al 34, nel quale il Re afferma di non volere nulla innovare nei riguardi dei suoi sudditi valdesi. Il periodo successivo, che va dal '34 al '47, caratterizzato dall'influenza reazionaria del vescovo di Pinerolo, Mons. Charvaz, e quindi non molto dissimile dal precedente, per i Valdesi. Il terzo periodo, comprendente gli anni del '47 e '48, è quello che vede il precipitare degli eventi, le riforme amministrative, lo Statuto e le Patenti emancipatrici dei Valdesi, che il Re, volente o nolente, fu costretto a concedere sotto la spinta della pubblica opinione e dei suoi ministri liberali.

Il lavoro è corredato da abbondanti note, che abbiamo però l'impressione siano di seconda mano, specie tutte quelle concernenti gli Archivi di Stato di Torino, della Tavola Valdese e della Società di Studi Valdesi. Una nota che specificasse la fonte delle medesime e rendesse omaggio allo studioso ricercatore che le aveva raccolte, sarebbe stata molto apprezzata. P.

« TUTTI », settimanale illustrato diretto da Massimo Caputo, ha pubblicato nel suo n. 24, del 12 sett. 1954, un articolo illustrato dal titolo: « Più libertà per i Valdesi ».

In esso l'autore, Pier Augusto Macchi, con rara obiettività parla dell'ultimo sinodo e delle deliberazioni che vi sono state prese sui rapporti fra lo Stato italiano e le confessioni acattoliche, specie per quanto riguarda la propaganda religiosa, *la libertà di predicazione* e l'apertura dei locali di culto. Anche i dati storici, qua e là inseriti nelle pagine che descrivono le sedute sinodali di quest'anno, sono esposti con lodevole esattezza e con umana comprensione che onora il giornalista Macchi e il direttore della rivista.

Sono stati pubblicati gli Atti del XXXII Congresso di Storia del Risorgimento, svoltosi a Firenze dal 9 al 12 sett. 1953 (Rassegna del Risorgimento, aprile-sett. 1954). Segnaliamo i segg. studi di particolare interesse per i nostri lettori: PAUL GUICHONNET, *Les archives de Mons. André Charvaz, précepteur de Victor Emmanuel II et leur intérêt pour l'histoire du Risorgimento.* Il Guichonnet, professore a Bonneville, ha avuto la ventura di ritrovare a Moûtiers (Savoia) le carte personali del noto Vescovo di Pinerolo ed una parte di esse interessa direttamente la storia dei Valdesi: Ils consistent en lettres de controverse avec les Vaudois, en papiers et rapports sur l'administration du diocèse et surtout en lettres de Charles Albert sur l'oeuvre de conversion des protestants des Vallées. Citons également les lettres sur les évènements de 1847-48... ». Questi documenti sono evidentemente di eccezionale interesse e il prof. Guichonnet, a suo tempo interessato, ha promesso di riservarne la pubblicazione per il nostro bollettino.

UMBERTO MARCELLI, *Cavour e i Metodisti Inglesi.* Vi si parla delle relazioni del ministro piemontese con Lord Shaftesbury, e vi troviamo rivelato il lavorio della diplomazia inglese intenta a proteggere i Valdesi e il Cavour a proporli come moneta di scambio per una reciproca protezione inglese su certi atteggiamenti della politica estera sabauda. A seguito della comunicazione Marcelli, il prof. Spini ebbe un intervento chiarificatore, pure pubblicato.

ETTORE PASSERIN D'ENTREVES, *I precedenti della formula Cavouriana Libera chiesa in libero stato*, in cui l'autore riprende i noti studi del Ruffini e riesamina le relazioni Vinet-Cavour. LUIGI SANTINI, *Alessandro Gavazzi* e *l'emigrazione politico-religiosa in Inghilterra* e *negli Stati Uniti nel decennio* 1849-1859. In questa

relazione, l'A. anticipando i frutti di un più ampio lavoro ora in corso di stampa, rievoca alcune vicende ed atteggiamenti del noto frate e predicatore garibaldino.

Nel complesso, notiamo con piacere come anche quel congresso è stato più di una volta chiamato ad interessarsi del problema valdese e protestante nella storia recente d'Italia, e ce ne compiacciamo.

TEOFILO G. PONS, *Arte rustica Valdese. Il " Focolare Valdese "*, in « Lares, Organo della Società Etnografica Italiana, a. XX. Gennaio-giugno 1954, pp. 64-73.

L'articolo è un'illustrazione del « Focolare Valdese » ricostruito per le celebrazioni centenarie del 1948, e oggetto di un'interessante mostra a Torre Pellice. Con la consueta competenza, l'A. ci introduce in questo piccolo mondo di usi e tradizioni scomparse o destinate a scomparire tra breve.

E' da augurarsi che la nostra Società, che sta studiando la possibilità di trasformare in mostra permanente il materiale etnografico in suo possesso possa trovare i mezzi ed i locali necessari per tale utile iniziativa.

BERT PAULINE: *Bouquet de fleurs Valdôtaines et Vaudoises*, Torre Pellice 1954, 16°, p. 40, ill.

Raccolta di poesie di semplice ispirazione e di facili versi, in maggioranza d'argomento valdostano, ed alcune di argomento valdese. Esse sono dettate dai grandi avvenimenti o dai personaggi principali della nostra storia (Valdo, Arnaud, Janavel, il Rimpatrio, Agàpe, ecc.).

CIAMPINI RAFFAELE: *Gian Pietro Vieusseux, i suoi viaggi, i suoi giornali, i suoi amici*, Torino, Einaudi 1953, 8°, pp. 475.

GIORGIO SPINI: *A proposito di un libro sul Vieusseux*, in Rassegna Storica del Risorgimento, Anno XLI, fasc. 1, 1954, pp. 287-300. Contiene notizie biografiche e sugli scritti di questo letterato della Riforma, vissuto anche per un certo periodo di tempo in Italia.

rmd.: *Les souffrances, la résistance et la glorieuse Rentrée des Vaudois du Piémont*, in Journal de Genève, mardi 17 août 1954, articolo su quattro colonne.

ROSSELLI NELLO: *Inghilterra e regno di Sardegna dal* 1815 *al* 1847, Torino, Einaudi, 1954, 8°, pp. XXVIII-940, L. 6.000. Accenni ai Valdesi qua e là.

R. RISTORI: *Le origini della Riforma a Lucca*, in Rinascimento, III, 1952, pp. 269-292. Origine del movimento protestante a Lucca nel periodo 1520-1540.

A. MATTONE - VEZZI: *Aonio Paleario e la riforma religiosa in Italia*, in Miscel. Stor. della Valdelsa, LVII-LVIII, 1951-1952, pp. 6-41. Prosegue dai fascicoli precedenti.

E. PASSERIN: *La politica dei giansenisti in Italia nell'ultimo settecento.* Quaderni di cultura e storia sociale 1, 1952, pp. 150-156, 230-236, 321-326. Studio sul tramonto del giansenismo.

DIOSORIDI ALVARO: *Caratteri del movimento protestante in Toscana durante il Risorgimento* (1849-59).

SPINI GIORGIO: *Osservazioni alla comunicazione del prof. Dioscoridi* (*il primo generico, il secondo più preciso*), in Atti del V Convegno storico toscano sul tema « Relazioni tra l'Inghilterra e la Toscana nel Risorgimento », Lucca 1953, 8°, pp. 105-111 e 112-116.

ANTONINO DI STEFANO: *Rivoluzione e religione nelle prime esperienze costituzionali italiane* (1796-1797); Milano, Giuffré, 1954, in 8°, pp. VII-165, s. p.

Boletin de la Societad Sudamericana de Historia Valdesbnse, N. 20, agosto 1954.

Contiene gli studi: Negrin-Comba, Breves apuntos para una Historia P. de la Iglesia Evangelica Valdense de Colonia Miguelete; *Ganz*, Centenario Valdse Sudamericano. Santiago Guigou; *Ganz*, Arbol genealogico de la familia Guigou-Beux; *Ganz*, Recuedos de un octogenario; *Lageard*, Catinat (trad. da Sainte Beuve. Seguono le notizie amministrative e sociali.

Vita sociale

Congresso di Messina. Svolgendosi a Messina dal 1 al 4 sett. 1954 il XXXIII Congresso di Storia del Risorgimento con il tema: *Il problema religioso del Risorgimento*, la nostra Società ha delegato a rappresentarvi il prof. Armand Hugon. Egli ha svolto una relazione sul tema: *Correnti protestanti tra gli esuli italiani* (1840-60), in cui furono trattati particolarmente la formazione delle Chiese Italiane di Londra, Ginevra e Malta. Il prof. Jouvenal, presente come delegato dell'AICE, svolse una relazione sul filosofo *Bonaventura Mazzarella*, esimio esponente del Protestantesimo Italiano nel periodo risorgimentale, mentre il prof. Spini presentò una relazione interessantissima come impostazione: *Le origini della presenza protestante nel Risorgimento*. Altre relazioni di interesse nostro furono presentate dal prof. Castiglione, di Ginevra, dal sig. Beales, inglese, su « *The Protestant Risorgimento* », e dal prof. Passerin d'Entrèves su: *La « religione liberale » del Sismondi e l'ambiente culturale ginevrino nei primi anni della Restaurazione* (1814-1825).

La nostra società è già in rapporto colla direzione dell'Istituto per la Storia del Risorgimento per poter offrire ai soci le relazioni di maggiore interesse, non appena esse saranno pubblicate.

In seguito alle elezioni dell'Assemblea annuale dei soci il seggio della Società è risultato così composto: Prof. Augusto Armand Hugon, presidente; prof. Roberto Jouvenal, vicepresidente: prof. Gino Costabel, consigliere; prof. Teofilo Pons, bibliotecario archivista; sig. Arturo Vola, cassiere.

La « Société d'histoire du Protestantisme belge », fondata nel novembre del 1904, celebra quest'anno il suo primo cinquantenario. Il Seggio si è fatto interprete dei sentimenti della nostra società inviando alla consorella una lettera di adesione e di auguri per un lavoro che sotto diversi aspetti riguarda quello a cui si dedica in Italia la Società di Studi Valdesi.

INDICE

N. B. — Per mancanza di spazio, rinviamo al prossimo numero la rubrica "I nostri lutti" *e quella concernente i doni all'*Archivio *ed al* Museo!



